

**Débat public Aqua Domitia  
5<sup>ème</sup> réunion thématique :  
Le projet Aqua Domitia répond-il  
aux besoins agricoles ?  
Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?  
Capestang, le 3 novembre 2011**

**Sommaire**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>ECLAIRAGE THEMATIQUE ET FILM</b>	<b>8</b>
<b>PREMIERE TABLE RONDE : BESOINS EN EAU ACTUELS ET A VENIR POUR L'AGRICULTURE LANGUEDOCIENNE</b>	<b>12</b>
I.    Situation actuelle et perspectives (Plan régional d'agriculture durable)	12
II.   Evaluation des besoins agricoles dans le projet Aqua Domitia	13
III.  L'agriculture régionale irriguée	16
<b>DEBAT AVEC LE PUBLIC</b>	<b>19</b>
<b>DEUXIEME TABLE RONDE : ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU MANQUE D'EAU ET DIVERSIFICATION DES CULTURES</b>	<b>28</b>
I.    L'adaptation de l'agriculture au manque d'eau	28
II.   Les circuits courts de l'agriculture périurbaine, le maraîchage	30
III.  Diversification et relocalisation	33
<b>DEBAT AVEC LE PUBLIC</b>	<b>35</b>

<b>TROISIEME TABLE RONDE : IRRIGATION DE LA VIGNE</b>	<b>43</b>
I. Les contraintes hydriques de la vigne. L'intérêt de l'irrigation et les impacts de l'eau sur la physiologie de la vigne en fonction des techniques d'irrigation	43
II. La position ou les attentes des vigneronns indépendants face à l'irrigation et l'évaluation des besoins d'irrigation pour les caves particulières	45
III. Les enjeux économiques de l'irrigation	47
IV. Quel encadrement de l'irrigation pour les coopérateurs ?	50
<b>DEBAT AVEC LE PUBLIC</b>	<b>53</b>

*Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), émanation de la Commission nationale du débat public (CNDP).*

*La séance est ouverte à 18 heures 10.*

## **Introduction**

### **Philippe MARZOLF – Président de la Commission particulière du débat public**

Bonsoir. Philippe Marzolf, je suis président de la Commission du débat public sur le projet Aqua Domitia et, ce soir, je suis accompagné des trois autres membres de la Commission : Cécile Valverde, Claude-Sylvain Lopez et Mireille Leteur. D'abord, comme il est d'usage dans les débats publics, dans la démocratie, on va demander au Maire de Capestang de venir nous faire un accueil républicain. Monsieur le Maire, si vous voulez bien intervenir pour l'accueil.

### **Claude GUZOVITCH – Maire de Capestang**

Bonsoir à tous. La commune de Capestang est très heureuse de vous accueillir. En plus, nous avons presque le beau temps par rapport à d'autres régions du Languedoc-Roussillon. Je dois dire que compte tenu du temps, le sujet ne manque pas de piquant. Je pense qu'en ce moment, la vigne n'a certainement pas besoin d'irrigation. Je ne suis pas viticulteur, mais je crois qu'en cette année 2011, les viticulteurs ont été satisfaits de leur récolte, sauf que cette bonne récolte 2011 est venue après de longues années de crise, après de longues années de vaches maigres. On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir, mais les années chaudes seront vraisemblablement plus nombreuses que les années fraîches. Ce sujet d'irrigation de la vigne me paraît donc d'une importance capitale pour l'avenir de cette profession.

Capestang a été, il y a une trentaine ou une quarantaine d'années, l'une des principales caves coopératives de l'Hérault et je dois vous dire que ce n'est pas sans un pincement au cœur très important que j'ai constaté depuis deux ans que la cave coopérative de Capestang ne vinifiait plus. C'est la loi des marchés, de l'organisation de l'activité, etc. Par contre, nous sommes très attachés à cette profession. Elle fait partie de notre patrimoine. A ce titre, je souhaite que la viticulture puisse bénéficier de ce qui moi, en tant que béotien, m'apparaît comme une nécessité, c'est-à-dire qu'elle puisse bénéficier de l'irrigation dans les années à venir. Je terminerai en disant que j'espère que ce projet Aqua Domitia arrivera, que le tuyau sera gros et qu'il apportera beaucoup d'eau à nos viticulteurs. Bonne soirée.

*(Applaudissements)*

### **Philippe MARZOLF**

Merci. La Commission n'est pas du tout responsable qu'il pleuve aujourd'hui ! On a simplement, par respect pour le travail des viticulteurs, choisi une date le plus loin possible des vendanges pour que les viticulteurs soient justement présents.

Nous allons tout de suite commencer notre réunion. C'est la cinquième réunion thématique, la dernière réunion thématique. Ensuite, on passera aux réunions territoriales pour voir maillon par maillon. Après le film de la région et la présentation de Fabrice Verdier, Vice-président de la région, nous aurons des tables rondes sur : « Quels sont les besoins en eau actuels et à venir pour la viticulture languedocienne ? », « L'adaptation de l'agriculture au manque d'eau et la diversification des cultures (fruits, maraîchage) », avec des témoignages bien sûr et des avis, et une troisième table ronde sur l'irrigation de la vigne. Est-ce qu'elle est nécessaire ? Est-ce que vous en avez besoin ou pas ?

D'abord, on présente toujours le débat public, à l'entrée des réunions publiques. Je vous les ai présentés rapidement : voilà les membres de la Commission du débat public qui sont là pour organiser et animer ce débat. Pourquoi ce débat a-t-il lieu ? C'est une loi de février 2002 qui oblige, en France, tout maître d'ouvrage, public ou privé, en fonction de certains critères financiers, souvent supérieurs à 300 millions d'euros, ou certains critères techniques, comme par exemple le volume de transfert d'eau interbassin supérieur à un mètre cube par seconde, à saisir la CNDP. Le maître d'ouvrage BRL, Bas-Rhône et Languedoc, devait donc saisir la CNDP, Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante qui met en application une loi, pour savoir s'il fallait ou non organiser un débat public.

La CNDP est chargée, en France, de veiller au respect de la participation du public, c'est-à-dire tout le public, le grand public, les acteurs, au processus d'élaboration des grands projets d'infrastructure et d'aménagement du territoire (les routes, les autoroutes, les TGV, des réacteurs nucléaires, des barrages). En février 2011, après la saisine de BRL, la CNDP a décidé qu'il était nécessaire d'organiser un débat public et la CNDP a nommé moi-même en tant que président et les membres de la Commission. Nous organisons – c'est important – ce débat public en toute indépendance des acteurs et du maître d'ouvrage et également en toute neutralité. C'est-à-dire que nous n'avons pas d'avis à donner. On est là pour vous permettre d'échanger, de dialoguer et nous, on en tirera les enseignements et on en fera un compte rendu.

Quels sont les objectifs du débat public ? Il s'agit

- de permettre d'abord au grand public de s'informer sur le projet (Pour ce faire, il y a des documents que vous avez pu prendre à l'entrée.) ;
- d'obtenir des réponses à vos questions (Bien sûr, vous pouvez poser vos questions et vous aurez les réponses ce soir, en fonction des gens qui sont là.) ;
- de donner son avis.

Un débat public, c'est d'abord un avis sur l'opportunité. Avant de se demander comment faire un projet, on pose la question : faut-il le faire ? Pour quel objectif ? Pour quoi faire ? On débat ensuite des principales caractéristiques, mais dans la dynamique d'un débat public, la question est d'abord de savoir s'il faut le faire ou pas, avant de savoir comment le faire.

Le débat public a commencé mi-septembre et va durer jusqu'au 15 décembre. Il dure donc pratiquement quatre mois. Dans les deux mois qui suivent, la Commission particulière que nous sommes tous les quatre, va rédiger un compte rendu, sans donner notre avis. C'est important, ce sont les enseignements que l'on peut tirer, tous les avis que vous aurez donnés, les propositions, les arguments que vous aurez apportés. Il faut convaincre le maître d'ouvrage de la véracité de ces

arguments. Ensuite, dans les trois mois, après avoir débattu, après avoir fait un compte rendu, le maître d'ouvrage doit décider des principes et des conditions de poursuite du projet. Est-ce que je l'abandonne ? Est-ce que je le maintiens ? Est-ce que je le modifie ? Quelles mesures je prends en compte pour répondre aux enseignements du débat ?

Le débat public a trois grands principes.

- **Le principe de transparence**

Toutes les informations qui ont été dites et que l'on peut trouver dans la littérature, etc. sont mises à la disposition du public. Vous avez, surtout sur le site internet, beaucoup d'informations.

- **Le principe d'équivalence**

Toutes les personnes concernées peuvent s'exprimer, que ce soient les jeunes lycéens du lycée de Carcassonne, Monsieur le Maire de Capestang ou le Vice-président de la région. Toutes ces personnes peuvent s'exprimer. Nous, nous sommes là pour les écouter au même niveau.

- **Par contre, on demande des arguments**

Tout le monde peut dire qu'il est pour ou qu'il est contre, mais il faut dire pourquoi. Surtout, si vous êtes contre, il faut dire quelles sont les solutions alternatives pour répondre à la problématique d'eau en Languedoc-Roussillon.

Les documents du débat, vous les avez vus. Il y a un journal du débat que je vous ai apporté là, qui est à l'extérieur, qui permet de faire un peu le point sur le sujet. Il y aura, dans quinze jours, un nouveau journal du débat qui tirera les enseignements des premières réunions. Ensuite, il y a un dépliant de trois volets. Il y a bien sûr un site internet qui est très important et où vous pouvez poser vos questions, donner vos avis. Il y a une information périodique électronique à laquelle vous pouvez vous abonner. Les maîtres d'ouvrage aussi, BRL et la région, ont fait leur dossier, notamment la synthèse que vous avez pu trouver à l'entrée, mais également un dossier de 120 pages que vous pouvez demander et que l'on vous donnera bien sûr gracieusement. Il y a également toutes les études qui ont déjà été réalisées par BRL pour étudier son projet.

Les contributions en cours de débat créent la dynamique du débat. Ce sont tous les avis, contributions écrites et audiovisuelles. Je vous rappelle qu'à l'entrée, vous pouvez vous faire interviewer au niveau audiovisuel et que ces interviews sont ensuite sur internet. Par ailleurs, les délibérations des collectivités et des organismes sont rendues publiques. Il y en a déjà plus d'une vingtaine sur le site internet de la CPDP. Les cahiers d'acteurs, vous avez pu les voir. Il y a déjà 16 cahiers d'acteurs qui sont imprimés et il y en a encore 6 qui vont arriver. Ces cahiers d'acteurs permettent d'exprimer l'opinion d'organismes, même des individus s'ils le veulent, sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet. Ce sont quatre pages écrites. Le coût de l'impression et de la diffusion est pris en compte par le débat. Enfin, les études et documents complémentaires sont rajoutés au fur et à mesure sur le site.

Sur ce site, vous avez accès aux informations et à un système de questions/réponses. Quand vous posez une question, le maître d'ouvrage répond, mais la commission relit la réponse pour voir si elle est bien complète et si elle est conforme à ce qu'il a déjà dit en réunion publique par exemple. Il y a des espaces de discussions thématiques, sur les cinq thématiques que l'on a élaborées, ainsi que des espaces de discussion territoriaux, des espaces de discussion sur lesquels vous pouvez vous exprimer sur les besoins, les risques ou les craintes. Ce site permet la diffusion en direct sur internet

de cette réunion. Ce soir, la réunion – je salue les internautes – est retransmise en direct sur internet et les gens peuvent poser des questions. C'est pour cela que nous avons un ordinateur ici. Quand les gens posent des questions, on peut les passer directement dans la salle, mais bien sûr, la priorité est donnée à ceux qui sont là ce soir. Enfin, les interviews vidéo des participants, je vous en ai déjà parlé.

Il y a eu une couverture médiatique : 14 campagnes dans la presse, des parutions dans les journaux et dans les magazines des collectivités. Il y a donc eu ce qu'il fallait pour que toutes les personnes concernées de la région soient informées qu'il y a un débat et qu'elles peuvent venir s'informer et s'exprimer.

Pour la préparation du débat, on a rencontré plus de 80 acteurs de la région. On a également fait une consultation sur internet pour savoir avec eux quelles étaient les questions que posait ce projet, quelles étaient les thématiques sur lesquelles s'il fallait débattre. C'est à partir de là que nous avons élaboré quatre grandes questions :

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions peut-on apporter une réponse aux besoins ?
- Si non, quelles sont les autres solutions à développer ou à retenir ?

On est donc vraiment dans la logique de l'opportunité et des objectifs également.

Pour ceci, il y a 13 réunions publiques : une réunion d'ouverture, cinq réunions thématiques – nous en sommes à la cinquième – six réunions territoriales. Toutes ces réunions se déroulent dans onze villes de la région, de 18 heures à 21 heures. Quatre réunions thématiques ont déjà eu lieu. La première était à Agde : « Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire qui répond aux besoins de développement démographique, de développement économique et de développement touristique ? ». A Montpellier : « Quelle est l'incidence du projet sur le prix de l'eau et sa gestion ? ». « L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ? Est-ce que ce projet permet au territoire de s'adapter aux changements climatiques ? Est-ce qu'il contribue également au bon état des milieux aquatiques ? ». A Béziers, on a fait le tour de toutes les autres solutions possibles : les retenues collinaires, les barrages, d'autres utilisations de l'eau. Ce soir, on est sur l'agriculture, dans un pays agricole. Bien sûr, on ne l'a pas choisi au hasard, même si toute la région est très agricole. Donc, on verra quels sont les besoins en eau actuels et dans l'avenir de l'agriculture, la diversification de l'agriculture et également l'irrigation de la vigne.

Ensuite, il y aura six réunions territoriales, maillon par maillon. BRL vous expliquera après le principe qu'ils ont retenu pour les cinq maillons. On ira même à Perpignan, même si Perpignan n'est pas directement concerné, pour bien demander aux habitants des Pyrénées-Orientales s'ils ont besoin de ce projet ou pas. En tout cas, ils pourront s'exprimer à ce niveau-là.

Ensuite, on clôturera, à Narbonne, les principaux enseignements du débat public pour confronter avec vous si les enseignements que nous avons entendus correspondent bien à ceux que vous avez entendus.

On a fait des actions spécifiques auprès des lycéens et des étudiants de l'université. Le 9 novembre au soir, il va y avoir un débat au sein de l'université, organisé par les étudiants. C'est important, ce sont eux qui ont pris en main l'organisation, avec notre appui. Il y a eu également des propositions

de débats au programme pédagogique de classes de lycées, notamment les lycées 21 et je remercie la région de nous avoir aidés à diffuser cela. Ce soir, il y a des élèves d'un lycée qui sont là. C'est très bien, ça a répondu.

Deuxième particularité de ce débat : on s'est aperçu, au cours de la préparation de ce débat, qu'il y avait beaucoup de questions. Est-ce qu'on a une bonne connaissance des ressources en eaux souterraines ou non en Languedoc-Roussillon ? On s'est aperçu que tout le monde n'était pas vraiment convaincu. On a donc proposé à une quinzaine d'experts hydrogéologues de la région Languedoc-Roussillon de travailler ensemble pour répondre à ces questions :

- Quelles sont les études effectuées sur les ressources en eaux de surface et souterraines ?
- Ces connaissances sont-elles suffisantes ou pas ?
- Dans le cas contraire, quelles études complémentaires faudrait-il faire ?

La conclusion de cet atelier a été rendue, il y a quinze jours, à la réunion de Béziers, sur ces questions. Vous pouvez voir tout cela sur internet et un document circulera pour ressortir ces éléments de conseil de ces experts.

Voilà globalement comment le débat s'organise. Nous sommes à peu près à mi-parcours, avec une réunion importante ce soir sur les besoins agricoles et l'irrigation de la vigne. Est-ce qu'il y a des questions sur l'organisation même du débat ou sur les thématiques ? Vous aurez ensuite bien sûr largement le temps de vous exprimer tout au long de la soirée. S'il n'y a pas de question, c'est que j'ai dû être très clair. Maintenant, la région va vous passer un film qui présente le projet et je vais demander à Monsieur Verdier qui est Vice-président de la région de monter sur scène pour vous faire un petit exposé thématique sur les questions d'irrigation et d'agriculture.

## **Eclairage thématique et film**

*Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.*

### **Philippe MARZOLF**

Fabrice Verdier, vous êtes Vice-président du Conseil régional, délégué à l'agriculture et à la viticulture. C'est donc vraiment le thème de ce soir. Vous allez donc nous expliquer un peu la position de la région par rapport à cette thématique.

### **Fabrice VERDIER – Vice-Président délégué à la viticulture et à l'agriculture du Conseil régional de Languedoc-Roussillon**

Avec plaisir. En tant que représentant du Conseil régional et délégué à l'agriculture, je me réjouis de ce débat et d'être présent ici pour expliquer en quoi l'eau est vitale pour notre agriculture et combien le projet Aqua Domitia est important pour le devenir de l'agriculture régionale. Je ne vais pas vous citer beaucoup de chiffres, mais l'agriculture, dans cette région, représente 61 000 emplois, sur l'ensemble des cinq départements. Je vous fais l'économie du nombre d'hectares qui sont aujourd'hui aménagés par les agriculteurs. C'est une vraie économie, c'est un poids lourd économique incontournable de cette région. Le président Frêche parlait de vieille économie. Il disait qu'il y a deux piliers sur lesquels il faudra continuer de s'appuyer et qui ont un devenir dans cette région. Il parlait du tourisme et d'agriculture. Donc, je crois qu'il est inutile d'insister sur le poids déterminant de l'agriculture pour l'économie régionale, une économie qui est en difficulté, mais il faut aussi souligner le volet exportateur de l'agriculture régionale. A une époque où on voit les déficits de la balance commerciale française, je crois qu'il est intéressant de rappeler combien l'agriculture contribue à les résorber en partie.

C'est évidemment une priorité. Quand vous êtes délégué à l'agriculture à la région, vous êtes un élu heureux parce que vous avez un budget important. Celui que je gère à la région est de 40 millions d'euros. 40 millions d'euros sont consacrés à l'agriculture, tout cela pour rappeler l'importance qu'a l'agriculture pour la collectivité régionale. Nous avons défini, pour valoriser cette importance, quatre axes principaux.

- **Favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs**  
C'est un peu la trame permanente que nous essayons d'avoir parce qu'elle est nécessaire. Cet équilibre est un peu mis en péril parce que l'agriculture régionale manque justement parfois de visibilité pour les jeunes agriculteurs.
- **Soutenir le développement et la compétitivité des filières régionales**  
Je parle de compétitivité parce que je crois que c'est un mot dont il ne faut pas avoir peur. Nos agriculteurs sont en concurrence avec d'autres régions, d'autres pays parfois et la dimension de la compétitivité doit être prise en compte dans l'agriculture désormais.
- **Aménager durablement nos espaces**  
C'est un axe important auquel, je crois, nous sommes tous attachés ici. Quand vous avez la chance, comme moi, de vous occuper de l'agriculture régionale et de sillonner cette région depuis la Lozère jusqu'aux Pyrénées-Orientales, vous vous rendez compte de l'empreinte de

l'agriculture, dans nos paysages, dans notre architecture, dans notre patrimoine, tout ceci pour dire combien le volet agricole et le volet environnemental et paysager, au sens large du terme, sont imbriqués.

- **Promouvoir nos produits, aussi bien régionalement, que nationalement et internationalement.**

On a fait un pari, celui de soutenir la qualité, notamment toutes les démarches de labellisation qui peuvent exister. Vous connaissez les AOC, les IGP en ce qui concerne le vin, un vin de qualité dans cette région. C'est le pari qu'a fait, depuis une quinzaine d'années, la filière et elle est en passe de le réussir, malgré une crise sans précédent. Il y a d'autres filières d'excellence. Par hasard, puisque je suis gardois, il y a la filière de l'oignon doux des Cévennes qui est un label de qualité qui fait qu'il y a une détermination sur le goût, sur l'origine et sur le lieu que personne d'autre ne peut revendiquer. Il n'y a qu'un oignon doux des Cévennes, il n'y a qu'un agneau de l'Aubrac. On a fait le pari de soutenir ces démarches de qualité.

Le deuxième pari, tout simplement parce qu'il y a une forte attente des consommateurs, une forte attente en termes de protection de l'environnement, est d'accompagner la mutation agricole, notamment l'attractivité qu'a désormais l'agriculture biologique. Même si je considère qu'il y a la place pour une agriculture raisonnée et que de nombreux efforts ont été faits par les agriculteurs de cette région, en matière d'agriculture raisonnée et que nous avons donc une agriculture de qualité, protectrice de l'environnement, on tient compte aussi de l'évolution. Donc, on a voulu initier une politique volontariste en matière d'agriculture biologique, notamment à travers la mise en place de contrats de filière, de façon à ce que de l'amont à l'aval, tous les acteurs de la filière bio puissent se rencontrer, discuter et aborder ensemble l'évolution de ce marché. Certes, il est en croissance, mais on ne voudrait pas qu'il connaisse un certain nombre de difficultés qu'ont pu connaître un certain nombre de producteurs ici, avec une offre supérieure à la demande.

Le troisième point sur lequel je n'insisterai pas, mais que je veux tout de même souligner, c'est évidemment la stratégie de Sud de France sur la visibilité de nos produits. Il y a une marque qui s'appelle désormais Sud de France depuis 2006. Elle a un succès et celui-ci est reconnu par les professionnels puisqu'il y a désormais 1 800 entreprises agricoles, dans cette région, qui y ont adhéré et 6 800 produits référencés, tout cela pour simplement permettre d'avoir, sur un marché local, régional, national et évidemment international, une visibilité sur nos produits de qualité, avec de gros moyens de communication, avec votre argent, pour pouvoir conquérir de nouveaux marchés. C'est la stratégie de Sud de France.

Evidemment, on ne peut l'ignorer et cela a un lien direct avec la diversification agricole ou en tout cas de certains agriculteurs : on tient à favoriser le développement des circuits courts. Il y a un site qui s'appelle « manger local » – cela paraît anecdotique, mais on a mis un certain temps à le concevoir – qui permet ici, dans cette région, dès lors que vous cliquez, de trouver le produit que vous voulez acheter directement au producteur ou de savoir dans quel restaurant vous pouvez le déguster. Au-delà de ce site internet, il y a évidemment toute une démarche qui favorise la mise en place de circuits courts, de façon à ce que la production issue de la région soit limitée en nombre d'intermédiaires qui pourront accéder à ces produits. Cela a une vertu importante qui est créatrice de valeur ajoutée pour l'agriculteur.

Comme vous l'avez vu, on a une grosse volonté dans la région pour favoriser à la fois la qualité et les revenus de nos agriculteurs parce que nous sommes quand même à un tournant. J'évoquais tout

à l'heure la compétition internationale. Il faut y faire face, il faut s'adapter. Nous étions tout à l'heure, avec le directeur de Bas-Rhône Languedoc, avec le ministre brésilien qui a un gros projet d'adduction d'eau hydraulique au Brésil, tout simplement parce qu'ils ont compris que sans eau, il n'y a pas d'agriculture. Il est donc nécessaire, dans cette région, de faire face d'abord aux dérèglements climatiques, d'affronter les difficultés que l'on peut connaître dans certains territoires face au manque d'eau. C'est une réalité. Les chiffres – il n'y a peut-être que Claude Allègre qui ne les voit pas – sont incontestables en matière de réchauffement. Il faut donc s'adapter.

Un certain nombre d'efforts ont été faits par rapport aux variétés, par rapport aux économies d'eau. Je sais que les professionnels y viendront. Moi, je vous invite à aller voir ce qui se fait en termes de recherche, notamment à Pech-Rouge où l'on se rend compte que désormais, on est capable de faire du vrai goutte-à-goutte. L'image qu'on avait – j'insiste aussi là-dessus – de viticulteurs ou d'agriculteurs qui géraient l'eau de façon inconsidérée, est révolue. Ce qui se fait dans cette région en matière de technologie est remarquable. L'eau est un bien rare. C'est un bien précieux et c'est donc un bien qui est cher. Il faut que l'agriculteur équilibre son compte d'exploitation et croyez-moi, il gère l'économie d'eau au plus près.

Par ailleurs, je suis certes un défenseur de l'agriculture, mais à la région, on essaie d'avoir une vision globale du territoire. On est attaché, comme vous l'avez compris, à ce qu'il y ait encore, dans les années à venir, des agriculteurs sur tous les territoires, mais on sait aussi que face aux mutations environnementales, il va falloir partout, sur l'ensemble du territoire, apporter des réponses par rapport à l'eau. A certains endroits, ce seront des retenues collinaires. Je suis élu d'un territoire qui n'aura pas Aqua Domitia. On apporte d'autres réponses. Par contre, sur certains territoires, on aura la chance d'avoir cette sécurisation à travers la ressource du Rhône, mais il faudra la gérer intelligemment.

Ce sera ma conclusion. Je citerai simplement un exemple, pour essayer de montrer, si dans la salle, certains ne sont pas convaincus, combien c'est important pour nous. L'ASA de Gignac, l'association syndicale autorisée de Gignac a été financée à hauteur de 650 000 euros pour moderniser son réseau. Grâce à cet argent public investi, le vôtre, on a économisé cinq millions de mètres cubes. On va apporter une sécurisation à travers Aqua Domitia, mais parallèlement, on demande à l'ensemble des acteurs qui auront cette ressource de sécuriser, de moderniser leur réseau et de le gérer au mieux.

On sera obligé de le faire parce qu'on s'est battu auprès de la Commission européenne pour pouvoir à terme financer les réseaux d'irrigation secondaires pour les entreprises agricoles qui souhaiteraient avoir l'eau. On a pris un engagement avec eux en leur disant : « Oui, on a la chance d'avoir l'eau du Rhône, mais chaque mètre cube supplémentaire qui sera mis dans une parcelle agricole, aura été économisé à l'échelle d'un bassin versant ailleurs parce que parallèlement à la ressource supplémentaire que l'on amène, on s'engage à faire des économies conséquentes sur l'eau ». A l'horizon 2015, l'argent investi par le contribuable sur son territoire aura permis d'économiser quinze millions de mètres cubes. Par contre, on a besoin, pour sauver une partie de notre agriculture, de huit millions de mètres cubes qu'Aqua Domitia nous permettra en partie d'avoir. J'espère qu'à l'issue de ce débat public, on pourra accompagner la mutation de notre agriculture. Merci.

*(Applaudissements)*

**Philippe MARZOLF**

Merci, Monsieur Verdier. Nous avons organisé la soirée en trois tables rondes. La première table ronde a pour thème « Les besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne ». Nous avons demandé à Monsieur Eric Belluau, directeur adjoint de BRL d'expliquer comment avait été faite l'évaluation des besoins agricoles. Nous avons demandé également à Monsieur Pierre Labruyère de la DRAAF de nous présenter la situation actuelle et les perspectives, ainsi qu'à Monsieur Denis Carretier, représentant des Chambres d'Agricultures du Languedoc-Roussillon de nous parler de l'agriculture régionale irriguée, des spécificités de l'agriculture méditerranéenne et des besoins en eau agricoles. Chacun a sept minutes et vous aurez bien sûr ensuite la possibilité de poser des questions et de donner votre avis sur le sujet. On aura ensuite deux autres tables rondes.

## Première table ronde

### Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne

#### **I. Situation actuelle et perspectives (PRADD) (Plan régional d'agriculture durable)**

**Pierre LABRUYERE – DRAAF**

Bonsoir à tous. Je vais démarrer la première table ronde. On m'a demandé de faire un point au niveau agricole et de partir du (PRAD) plan régional d'agriculture durable. C'est vrai qu'en ce moment, l'Etat réfléchit à une agriculture qui serait durable. Le plan est en cours de constitution. Il doit sortir avant la fin de l'année, il sera mis en consultation publique au début de l'année 2012. Cinq axes stratégiques ont été identifiés. Ils tournent autour de :

- l'attractivité et la compétitivité de l'agriculture ;
- la préservation des territoires ;
- la qualité de l'alimentation ;
- l'innovation
- l'accès en eau pour une agriculture durable.

En fait, il nous semble qu'il faut anticiper le changement climatique et que cela passe notamment, même s'il y a plusieurs autres options possibles, par le fait de disposer d'une ressource en eau accessible pour notre agriculture, même si aujourd'hui, seulement 9 % de la superficie agricole utile est irriguée, soit environ 85 000 hectares et que le projet Aqua Domitia permettra d'en avoir 1 ou 2 % supplémentaires, soit 10 000 à 15 000 hectares.

Le changement climatique, vous en avez tous entendu parler. Pour le Languedoc, qu'est-ce qu'il veut dire ? Comme le Président le rappelait tout à l'heure, depuis 1980, le réchauffement moyen est de 0,5 degré par décennie, soit 1,5 degré en 30 ans, mais il faut savoir que le réchauffement n'est pas uniforme au cours de l'année et qu'il est beaucoup plus marqué en période estivale. A cette période, il est plutôt de l'ordre de 0,8 degré par décennie, ce qui fait 2,5 degrés pour les étés et en période hivernale, il est plutôt à 0,3, ce qui fait 1 degré. Concernant les précipitations, les cumuls annuels ont peu évolué depuis cinquante ans, mais on a une variabilité beaucoup plus marquée entre les années. Par conséquent, les besoins en eau des plantes, ce que les agronomes et les agriculteurs appellent l'évapotranspiration, ont largement augmenté, suivant les secteurs de 15 % à 30 %, ce qui est pour le coup, tout à fait considérable. Les plantes souffrent donc de plus de plus de la sécheresse et la question de la ressource en eau devient absolument vitale pour la survie de notre agriculture, y compris la viticulture, même si la vigne est plutôt une plante qui résiste bien à la sécheresse.

L'objectif n'est pas d'accroître considérablement les rendements, mais de compenser le stress hydrique qui se produit en particulier en période estivale, afin de sécuriser la régularité de la production, de garantir la qualité de nos productions et d'assurer bien sûr la compétitivité de notre agriculture.

On peut prendre l'illustration de cette année où les vignes n'ont pas souffert de la sécheresse, comme Monsieur le Maire le rappelait tout à l'heure, où les conditions de production ont été optimales, où la nature aura plutôt été généreuse. On constate que le rendement agronomique de la région ne dépassera pas les 65 hectolitres/hectare, ce qui est très loin des 80, 100 ou 120 hectolitres que l'on peut trouver dans d'autres régions françaises et dans d'autres régions à travers le monde.

Pour autant, cette agriculture, comme les autres usagers de l'eau, doit faire des efforts, pour économiser cette ressource rare, en utilisant des méthodes d'irrigation modernes. Beaucoup d'efforts ont été faits par la recherche et il conviendra de les mettre en application. L'apport complémentaire de l'eau du Rhône devrait permettre d'atténuer la pression sur les autres ressources, notamment les nappes, les rivières et pourra venir en complément de ce qui peut être fait avec les retenues collinaires là où ce sera possible.

Enfin, il conviendra de préserver les terres qui auront été mises à l'irrigation, les préserver pour l'agriculture. En la matière, la loi de modernisation agricole a donné quelques outils supplémentaires, de manière à ce que ces terres puissent servir sur le long terme.

En conclusion, je rappellerai que l'agriculture et l'agroalimentaire sont des activités économiques importantes qui représentent au total 11 milliards d'euros sur le Languedoc. Ce sont également des activités agricoles qui sont au cœur de la structuration de nos territoires et de nos paysages. Bien sûr, cela justifie d'être vigilant quant à leur maintien. Merci à tous.

## **Philippe MARZOLF**

Merci. Monsieur Belluau, avant de monter le projet Aqua Domitia, comment avez-vous évalué les besoins agricoles des différents maillons et des différents territoires ?

## **II. Evaluation des besoins agricoles dans le projet Aqua Domitia**

### **Eric BELLUAU – Directeur adjoint à l'aménagement (BRL)**

Bonsoir à tous. L'objectif de ma présentation est vraiment le suivant : comment avons-nous évalué les besoins, dans le cadre des études de faisabilité du projet Aqua Domitia ? Avant de commencer, je voudrais quand même rappeler quelques chiffres marquants. L'irrigation est aujourd'hui une pratique qui est relativement limitée puisque 10 % de la SAU est aujourd'hui irriguée. Sur ces 10 %, la moitié est irriguée à partir des réseaux sous pression par BRL. Cette irrigation mobilise 98 % de la ressource superficielle. On est donc bien dans un partage où l'eau profonde reste à l'usage d'eau potable en priorité. C'est de l'eau de surface qui est mobilisée, avec le corollaire des équipements hydrauliques qu'il faut établir pour mobiliser et distribuer cette eau de surface.

Je voudrais dire également qu'aujourd'hui, l'irrigation est une pratique qui est en recul. Il est important de le citer dans le panorama général. Il ne faut pas s'imaginer que, comme dans d'autres

régions, les surfaces irriguées ont explosé principalement du fait du maïs. Ici, la pratique de l'irrigation est en recul sur les trente dernières années. Les derniers chiffres du RGA 2010 qui sont en train de sortir le confirment. On a donc une diminution des surfaces équipées, une diminution des surfaces irriguées. On le voit, au sein de BRL, au niveau des volumes mobilisés. On a moins 20 % sur les 25 dernières années, c'est-à-dire 30 millions de mètres cubes de moins mobilisés dans le Rhône par exemple, pour vous donner une idée. Cette diminution des volumes est liée d'une part à la réduction des surfaces irriguées, d'autre part à l'érosion des surfaces par l'urbanisation qui est un facteur majoritaire, et au fait que certaines filières irriguées subissent les crises. C'est vrai qu'aujourd'hui, la filière des fruits et légumes est une filière qui souffre. On pourra en reparler. Il faut également souligner des pratiques plus économes. Cela a été dit par Fabrice Verdier et c'est quelque chose qu'il faut reprendre. Aujourd'hui, il y a une utilisation de plus en plus répandue du goutte-à-goutte qui se traduit globalement par la réduction des volumes mobilisés.

Ce panorama général étant fait, comment les besoins ont-ils été estimés au niveau du projet Aqua Domitia ? On a fait deux types d'enquêtes : des enquêtes détaillées et des enquêtes plus macroéconomiques.

On va passer directement à la carte. Sur cette carte, vous voyez qu'il y a des tâches vert foncé et des tâches vert clair. Déjà, les tâches jaunes correspondent aux périmètres qui sont déjà équipés du réseau hydraulique régional. Vous avez en noir les principaux adducteurs de ces périmètres. Autour de ces tâches jaunes, les tâches vert foncé sont les tâches sur lesquelles on a fait des études assez détaillées qu'on a appelées des schémas hydrauliques. C'est-à-dire qu'on a fait des analyses de tous les besoins, agricoles et non agricoles, et on a enquêté auprès des communes, des aménageurs et des agriculteurs et on est descendu, dans certaines zones, jusqu'à des analyses parcellaires. On s'est appuyé également sur la Chambre d'Agriculture, sur la DSA. On a donc, sur ces zones, des analyses très détaillées en matière de perspectives agricoles. Sur d'autres zones, on a des analyses un peu plus macroscopiques. Puis, en se basant sur les acquis de ces zones où on a fait des études plus détaillées, en se basant sur les statistiques, les expertises de la Chambre d'Agriculture, sur les principaux acteurs agricoles de ce territoire, on a fait des extrapolations de besoins.

Ces deux types d'approches nous ont conduits à faire des projections de surface potentielle par maillon. Puis, il faut bien dire que les besoins ont été identifiés seulement sur cette zone d'influence du projet Aqua Domitia. Ce n'est pas une étude qui couvre tout le Languedoc-Roussillon, loin de là. Comme Fabrice Verdier l'a dit, il y a d'autres zones sur lesquelles il faudra mobiliser d'autres ressources pour répondre aux besoins.

Que font ressortir ces enquêtes et ces études détaillées ?

D'abord, que l'essentiel de la demande est aujourd'hui viticole. 80 % de la demande émane du monde viticole qui est soumis à une succession d'années sèches, qui a touché du doigt le début de concrétisation du changement climatique, qui de ce fait a poussé pour une évolution réglementaire qui fait qu'aujourd'hui, l'irrigation de la vigne est désormais autorisée, sous conditions pour les AOC et plus largement pour les vins de pays et les vins sans IG. Ça, il faut aussi l'affirmer. Le grand public ne sait pas forcément que l'irrigation de la vigne est aujourd'hui globalement autorisée, sauf sous conditions très précises sur les AOC. L'objectif de tout cela – je ne vais pas m'appesantir parce que d'autres en parleront beaucoup mieux – c'est de régulariser la production et de s'adapter aux marchés. Donc, une forte demande viticole.

Une filière des fruits et légumes en creux, qui est beaucoup moins présente que ce que l'on attendait. Sur la partie est, entre Montpellier et Nîmes, la plupart des cultures irriguées sont des cultures de fruits et légumes. Ici, cette filière est beaucoup moins présente du fait d'une crise rencontrée ces dernières années, du fait de l'absence de structures porteuses. On n'a pas identifié de grands projets en matière de fruits et légumes sur ces territoires. En revanche, il y a une forte perspective en matière de projets locaux de circuits courts, de prédictions de proximité. Il y a des projets et il y a de la demande. Clairement, c'est une demande qui est identifiée quand on se rapproche des agglomérations, des communes, des pôles urbains qui attendent l'implantation de ce type de cultures.

Au-delà de cette demande à court terme, celle qui est clairement identifiée au niveau des enquêtes, il ressort que l'irrigation est indispensable à la préservation de l'agriculture. C'est un outil indispensable à la diversification. Si on veut sortir du triptyque blé dur, vigne et olivier qui est le triptyque méditerranéen classique depuis les Romains, on est obligé d'avoir de l'eau pour pouvoir s'adapter à l'évolution à la fois des marchés, de la demande, de l'agriculture au sens large. C'est donc bien l'outil d'adaptation qui permettra la performance future de l'agriculture et donc son maintien, sa préservation sur ce territoire où elle pèse car elle est un acteur économique fondamental.

On a donc deux objectifs sur Aqua Domitia. Le premier est de répondre à la demande actuelle, mais on a dimensionné les choses pour se donner aussi une marge de manœuvre. Il ne s'agit pas d'être seulement dans la réponse aux besoins immédiats. A partir des études, on a donc fait deux hypothèses : une hypothèse haute à 14 000 hectares et une hypothèse basse à 7 000 hectares et on va comprendre pourquoi on a pris l'hypothèse basse.

D'abord, on va faire défiler géographiquement la localisation de ces surfaces. Sur le maillon nord-ouest Montpellier, on a entre 500 et 1 000 hectares, sur le maillon Val d'Hérault entre 2 500 et 5 000 hectares. C'est à peu près la même chose sur le maillon biterrois. Sur le maillon minervois, on a de 2 800 à 3 600 hectares. Cela fait donc au total de 7 000 à 14 000 hectares et une mobilisation de 6 à 12 millions de mètres cubes.

Globalement, le choix qui a été fait dans le dimensionnement d'Aqua Domitia est le choix de l'hypothèse basse, pour trois raisons. D'abord, comme le dit le titre, c'est un dimensionnement qui est au plus près des besoins. Aqua Domitia n'a pas vocation à couvrir tous les besoins agricoles recensés. Aujourd'hui, il y a des ressources locales qui ont encore du potentiel. Cela peut être le barrage du Salagou, le barrage des Monts d'Orb. Et ce ne sont donc pas toutes les demandes identifiées qui doivent être couvertes par l'eau mobilisée au niveau du Rhône par Aqua Domitia.

Ensuite, il n'est pas question d'étendre le réseau issu du Rhône jusqu'à des limites sans fin. La pertinence d'un transfert d'eau atteint ses limites quand on s'éloigne trop de la ressource. Quand on atteint des altitudes trop élevées, on arrive à des coûts énergétiques qui ne sont plus d tout durables. De toute façon, on est sur une zone d'influence qui est strictement limitée en termes géographiques.

Enfin – c'est important à dire – nous avons intégré dans nos hypothèses des freins économiques au développement du réseau. Il ne s'agit pas uniquement d'amener une ressource au travers de l'adducteur Aqua Domitia. Il faut développer des réseaux de desserte sur les territoires. Pour développer ces réseaux de desserte, il faut d'une part des projets de territoire. Il faut donc qu'il y ait une cohérence entre le fait d'amener de l'eau sur un territoire et l'usage qui va en être fait par les agriculteurs, par les structures. Dans chaque schéma d'eaux brutes que l'on fait, on a donc des

analyses économiques de la cohérence et de la pertinence de l'usage agricole qui va être fait sur le territoire. D'autre part, il faut bien prendre en compte la capacité de mobilisation des crédits publics des collectivités, mais aussi la capacité que pourront avoir les agriculteurs à contribuer à ces investissements.

C'est donc au travers de ces éléments qui peuvent être des freins économiques au développement qu'un choix plutôt modéré d'une hypothèse basse a été retenu sur ce projet. Ceci dit, tout cela sera réévalué. Si à l'issue du débat, le projet est confirmé, des analyses très fines seront produites zone par zone, petite zone par petite zone, poche d'équipement par poche d'équipement, avec des engagements fermes qui seront pris par les usagers dont les agriculteurs et qui permettront de préciser l'ensemble de ces besoins.

### **Philippe MARZOLF**

Merci. Vous voyez que ce n'est pas facile de tenir sept minutes, mais le rapporteur de la DRAAF vous avait laissé quelques minutes de répit. Monsieur Denis Carretier, vous représentez les Chambres d'Agriculture de la région Languedoc-Roussillon, vous allez nous donner votre avis. Peut-être pouvez-vous nous éclairer aussi sur les discussions avec l'Europe, sur les financements possibles de l'Europe sur les réseaux secondaires, notamment nous dire s'il y a des nouvelles.

### **III. L'agriculture régionale irriguée**

#### **Denis CARRETIER – Représentant des Chambres d'Agriculture de la région Languedoc-Roussillon**

Bonjour à tous. L'irrigation est une nécessité pour toutes les productions méditerranéennes de cette région. Il y a une vraie organisation collective et traditionnelle, depuis des années, sur l'utilisation de l'eau. Il y a les canaux d'irrigation, ce que disait l'ASA de Gignac à titre d'exemple, tout ce qui est gravitaire et tout ce qui est desservi par le réseau BRL. 75 % des exploitations irrigables sont aujourd'hui desservies en réseaux collectifs. L'objectif qui a été rappelé par Fabrice Verdier tout à l'heure est de moins consommer, d'optimiser les ressources, d'en utiliser, autant que faire se peut, le moins possible et de laisser de la ressource pour agrandir les réseaux. 70 % à 80 % des surfaces irriguées le sont à partir de ressources sécurisées, comme le grand barrage des Monts d'Orb, le tout géré collectivement par BRL.

Une agriculture régionale irriguée : des productions méditerranéennes qui nécessitent un accès à l'eau. En Languedoc-Roussillon, 85 000 hectares sont irrigués, soit uniquement 9 % de la SAU, selon les données de l'Association méditerranéenne des irrigants. Cette association a été constituée avec les Chambres d'Agriculture Languedoc-Roussillon et PACA, de tout l'arc méditerranéen, qui se sont mobilisées depuis des années pour essayer de porter et d'afficher les spécificités méditerranéennes vis-à-vis notamment des grands irrigants des autres grandes régions françaises.

Typiquement, les productions irriguées, ce sont 44 % de fruits et légumes, un peu de prairies et de fourrage pour nos éleveurs et 32 % de vigne. Je voudrais vous redire que l'on a perdu, depuis 30 ans, 20 000 hectares irrigués, grâce à l'augmentation urbaine et à la transformation permanente des villes qui grossissent. Tous ces réseaux qui permettaient de desservir ces parcelles ont aujourd'hui été urbanisés. En Languedoc-Roussillon, 40 % des surfaces irriguées se situent à

proximité des grandes villes. C'est une vraie problématique, mais l'objectif d'agrandir et de créer des réseaux est aussi de permettre des marchés de proximité, des producteurs de proximité où les grands bassins de vie pourront aller s'approvisionner. Ces installations serviront à cela.

L'irrigation, toutes filières confondues, génère réellement de l'emploi. 100 hectares mis à l'irrigation, génèrent 22 emplois directs entre la partie amont/aval de la production.

Un véritable travail a été engagé sur les économies d'eau. Cela a été dit, mais je suis obligé de le redire. 15 millions de mètres cubes ont déjà été économisés. L'un des objectifs affichés d'ici cinq ans est d'arriver à économiser 30 millions de mètres cubes, ce qui permettra de financer l'installation de réseaux afin d'aménager le territoire. A titre d'exemple, sur l'ASA de Gignac ou sur l'ASA d'Olonzac dans l'Hérault, ces aménagements ou ces économies d'eau ont permis de faire, avec le concours de l'Agence de l'eau, des contrats de canal ( déjà engagés) qui ont permis de passer du gravitaire ou du réseau sous pression à de l'irrigation en goutte-à-goutte, notamment en vigne. Cela a permis de faire des économies importantes de ressources.

L'objectif des besoins agricoles est d'anticiper le changement climatique. Comme Pierre Labruyère l'a dit tout à l'heure, la température a augmenté d'un degré et demi. Même si des gens peuvent être parfois contre ce projet, c'est indéniable, on a de plus en plus chaud l'été et ils le supportent de plus en plus difficilement d'ailleurs. Le végétal aussi souffre. On a donc besoin d'anticiper ce changement.

En viticulture, la production est de 65 hectolitres à l'hectare en moyenne. Certains peuvent penser que l'on va doubler les volumes produits, ce qui n'est pas du tout le cas. C'est modestement s'adapter aux différents marchés qui existent. A titre d'exemple, le Languedoc-Roussillon, c'est deux fois l'Australie et une fois et demie l'Afrique du Sud en termes de pays viticole, pour vous dire que nous sommes un vrai pays dans le pays. Ces pays ont des rendements à l'hectare qui sont du double de notre moyenne. L'objectif n'est pas de les copier, mais d'arroser un peu et de garantir les rendements, autant que faire se peut, dans le cadre des cahiers des charges des AOC, ODG, IGP-AOP. C'est au moins rester dans ce cadre-là. Voilà l'un des objectifs.

Un autre objectif est de mettre en place des cultures de diversification sur les parcelles qui ont été arrachées. Vous savez que depuis les 30 dernières années, nous avons perdu plus de 150 000 hectares de vignes qui ont été arrachés. L'objectif est donc aussi de pouvoir aménager le territoire. Là où il y a de la vigne et de l'agriculture, il y a bien moins de friches et beaucoup moins de problèmes en termes de protection des inondations et des incendies.

Autre objectif : satisfaire une vraie demande qui est là. Le Conseil régional l'a dit tout à l'heure. C'est favoriser les circuits courts, toutes filières confondues et toutes consommations confondues, notamment aussi pour l'élevage. C'est donc favoriser cette consommation de proximité.

En conclusion, Aqua Domitia est une solution pour les nouveaux besoins en eau pour l'agriculture, tout en préservant les ressources par la mobilisation d'une eau sécurisée. En fait, il s'agit de consommer moins de mètres cubes pour pouvoir en laisser consommer à d'autres. Il faut aussi penser qu'il faut renouveler les générations. On a aujourd'hui un territoire qui est plus ou moins aménagé, qui est occupé en moyenne par des agriculteurs plutôt vieillissants. On a un vrai besoin de renouvellement de ces générations, avec des orientations. Pour pouvoir proposer des installations pérennes et durables économiquement parlant, il faut que l'on puisse leur garantir, en fonction des aléas climatiques, une ressource en eau.

Aqua Domitia, c'est aussi l'opportunité de maintenir une agriculture compétitive grâce à une gestion collective. J'en ai parlé tout à l'heure. On va continuer à réfléchir à la consommation et à sa réduction et ensuite, à un dimensionnement pour des cultures méditerranéennes en goutte à goutte. Aujourd'hui, d'un point de vue technique, les Chambres d'Agriculture se sont équipées de sondes, etc. avec un vrai réseau. Certaines années, on enclenche l'utilisation de l'eau le plus en amont possible, quand le climat le demande, quand il n'a pas plu. On consomme autant d'eau, mais on consomme quand la ressource est alimentée, c'est-à-dire quand il y a moins de besoins sur la côte.

C'est aussi favoriser les retenues collinaires parce que le réseau n'arrivera pas partout. Par rapport à cela, vous m'avez posé une question tout à l'heure. Nous avons reçu la Commission européenne, le 24 et le 25 octobre dernier, avec un seul et unique objectif qui est de pouvoir financer avec des fonds européens, dans le cadre du PDRH, des extensions de réseau, avec des financements à hauteur de 80 %, cofinancés par l'Europe, le Conseil régional et le Conseil général. Voilà l'objet de cette commission qui a été relativement bien suivie. On aura la réponse avant la fin de l'année. Il nous semble que les personnes qui sont venues, tant le Ministère de l'Agriculture que la Direction de l'Agriculture, étaient plutôt favorables à cela. La Direction Environnement de la Commission européenne a posé d'autres questions parce qu'elle entend de temps en temps des sons dissonants venant de cette région. Elle se posait donc quelques questions et je pense que nous sommes arrivés à la mobiliser.

Ces besoins en eau, sur tout le reste du territoire, nécessitent une politique de mobilisation. Je voudrais simplement dire aussi que l'on ne pourra jamais faire de tourisme sans territoire aménagé, que pour faire ces terrains aménagés, il y a besoin d'agriculteurs et d'acteurs sur le territoire. Par rapport à des interrogations que certains se posent, je voudrais dire que l'une des volontés de la profession est la suivante : si on arrive à faire des extensions de réseaux, on essaiera bien entendu de les figer pour qu'ils restent agricoles le plus longtemps possible, à travers des programmes qui existent pour protéger les terres agricoles, pour éviter de refaire ce qui s'est fait par le passé, que ces terres deviennent urbanisables et qu'on les perde pour l'agriculture. Voilà une autre mission que l'on s'est donné, professionnellement parlant.

### **Philippe MARZOLF**

Merci, Messieurs. Maintenant, à vous la parole, pour des avis, des propositions, des questions.

## **Débat avec le public**

**Jean-François SAGNES – Conseiller municipal d’Alignan-du-Vent, délégué à l’environnement au sein de la Communauté de Communes, dirigeant de l’ASA de Belles-Eaux**

Je sens, dans ce débat et tout au long des débats que j’ai pu lire sur internet, que l’on est sur la défensive. Pourquoi sommes-nous sur la défensive ? Sûrement par rapport à une certaine désinformation malheureusement de ce qu’est vraiment l’agriculture. L’agriculture n’est pas là pour dépenser l’eau ni pour faire n’importe quoi. Je suis aussi producteur dans l’amande, je suis en train de développer une exploitation. Je considère que l’agriculture est un enjeu majeur. Je pense que certaines personnes ne réalisent pas les enjeux qui nous attendent, les enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle. Au niveau mondial, nous allons avoir des sécheresses majeures, sur des continents et non plus sur des pays. Il va falloir nourrir le monde entier puisque nous sommes sur une macroéconomie. Nous n’avons pas encore saisi l’importance de l’eau dans cette macroéconomie.

Je rejoins volontiers Monsieur Belluau et les intervenants qui ont expliqué attentivement ce que doit devenir notre agriculture au sein du Languedoc-Roussillon. Nous devons développer de la polyculture. Les circuits courts sont, au niveau écologique, d’une importance vitale. Vu la population et la démographie exponentielle de notre région, nous n’allons pas lancer sur les routes des trains entiers de camions et nous n’allons pas être dépendants alimentaires, au niveau mondial, d’autres continents qui produisent n’importe comment et qui dépensent l’eau sans compter. J’escompte que tout le monde prenne conscience que l’enjeu majeur est d’apporter l’eau aux agriculteurs à la source, de façon à ce que l’on produise de la façon la plus raisonnée possible et que l’on puisse avoir une agriculture de qualité. Merci.

**Philippe MARZOLF**

Merci, Monsieur, de votre contribution

**Jean-Noël BADENAS – Président du Syndicat mixte de la Vallée de l’Orb et du Libron**

Bonsoir. Je voudrais poser deux questions. La première question porte sur le projet global tel que vous l’avez présenté. Il semblerait, d’après les présentations que l’on a eues, que deux actions vont se faire rapidement, la première dans le Mont-Pellerin et la seconde dans le Biterrois. Dans la seconde action, au niveau des travaux, on va se servir dans la ressource de l’Orb. Aujourd’hui, on parle d’Aqua Domitia, mais on travaille sur le Mont-Pellerin, sur le Biterrois et on ne nous dit pas à quel moment le tuyau central qui va relier le Rhône au Biterrois va arriver. On a déjà posé cette question et on n’a toujours pas la réponse.

Je suis très favorable à ce que le Mont-Pellerin et l’ouest du Biterrois aient de l’eau pour leur viticulture. Je suis moi-même viticulteur, j’ai participé à la venue de la Commission et je rejoins pleinement tout ce qui a été dit sur l’agriculture, mais c’est l’une des premières questions : à quel moment le tuyau en pointillé que l’on voit de Montpellier à Béziers va arriver ? C’est important pour nous, au niveau du Syndicat mixte de la vallée de l’Orb.

Deuxièmement, quand vous avez parlé de l'évaluation du potentiel et du dimensionnement du tuyau, il nous semble que dans votre exposé, vous avez oublié quelque chose qui nous paraît important. Aujourd'hui l'Orb, demain Aqua Domitia, est en train de sécuriser aussi l'Aude. De l'eau part aujourd'hui pour sécuriser nos voisins et amis audois quand ils ont une pénurie. De l'eau part dans la nappe astienne quand il y a des problèmes d'infiltration d'eau salée. Ce n'est pas précisé non plus dans votre exposé. Tout cela nous inquiète pour la ressource de l'Orb, même si BRL nous dit qu'il y a de la ressource importante sur le barrage. Il nous semble important aussi, au niveau du Biterrois, de savoir à quel moment nous allons avoir de la ressource qui va venir du Rhône et qui va sécuriser enfin ce Biterrois. Cela me semble très important par rapport à ce débat.

### **Philippe MARZOLF**

Monsieur Allet de BRL va vous répondre.

### **Claude ALLET – Président du Directoire de BRL**

Vous avez posé une question qui rentre tout à fait dans le cadre du débat puisque la Commission du débat public nous a dit qu'avant d'aller plus loin dans nos études, il fallait entendre ce que l'ensemble des acteurs et des citoyens avaient à dire. Comme on l'a dit dans la présentation, on va faire le projet, sous l'autorité de la région, à la bonne vitesse. Aujourd'hui, on a commencé au sud de Montpellier parce qu'il y avait une urgence. Cela a été présenté lors de précédentes réunions. Ce territoire n'avait essentiellement qu'une seule ressource sur le fleuve Hérault où il était au maximum de ses prélèvements. Il a comparé l'ensemble des solutions, on l'a aidé et la ressource Rhône a été considérée comme étant la meilleure solution pour apporter une réponse de sécurité et de quantité sur ce territoire.

Sur le territoire du Biterrois, de l'Orb, c'est le principe du débat public. L'objectif est d'apporter l'eau du Rhône au bon moment. Aujourd'hui, comme il a été dit dans les débats, sur un certain nombre de territoires, il y a des ressources locales suffisantes, pour un certain nombre d'années. On va faire des économies sur les réseaux. On vous l'a dit et la région l'a répété : c'est une priorité. On peut répondre à l'accroissement des besoins en faisant des économies sur les réseaux, que ce soit sur les réseaux d'eau potable, les réseaux agricoles. On va valoriser les ressources locales qui existent. Vous savez que nous avons rendu au Syndicat mixte de la vallée de l'Orb une étude sur le barrage des Monts d'Or. Il y a encore des capacités sur le barrage des Monts d'Or. On apportera donc l'eau du Rhône au bon moment, lorsque tous les acteurs du territoire que l'on aura entendus et avec lesquels on passera des conventions de partenariat, diront que c'est maintenant qu'il faut le faire. Il est donc normal qu'aujourd'hui, à ce débat public, on n'arrive pas avec une solution en disant qu'on va le faire d'ici 2014-2015. L'objectif est de le faire au bon moment, lorsque les économies d'eau et les ressources locales ne seront pas suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins.

Derrière votre question, je sens aussi la question : certains besoins sont plus légitimes que d'autres. Est-il légitime que l'eau du bassin de l'Orb aille satisfaire une partie des besoins audois ? Rappel historique : il y a une décision de l'Etat qui a confié à BRL le soin de construire le barrage des Monts d'Or, dans les années 60. Ce projet, décidé par l'Etat, a été fait pour répondre aux besoins des territoires de l'Hérault et de l'Aude. Aujourd'hui, ceux qui profitent de ce barrage sont non seulement les clients de BRL qui payent des factures pour la gestion, l'amortissement, l'entretien,

l'exploitation et la sécurité du barrage, mais aussi tous ceux qui ont des forages dans la nappe alluviale de l'Orb et qui ont bénéficié, ces dernières années, d'une ressource sécurisée qui n'a jamais connu de sécheresse, notamment dans les dernières années.

Inutile donc de faire la jonction trop longtemps à l'avance. Par contre, on le fera lorsque tous les acteurs de chacun des maillons diront : « Oui, c'est maintenant qu'il faut le faire parce qu'on a fait le maximum d'efforts pour économiser l'eau, qu'on a fait le maximum d'efforts pour valoriser les ressources locales et parce qu'on a besoin d'apporter une deuxième ressource sur le territoire ». On ne peut pas vous le dire aujourd'hui bien sûr.

### **Philippe MARZOLF**

Donc, il faut attendre. Dans la réunion publique du maillon biterrois, il y aura peut-être plus d'expressions et de demandes.

### **Lucette ZELLER – ECCLA**

J'aurais deux questions à vous poser. Avez-vous envisagé, en cas de fortes chaleurs dans l'avenir, des problèmes d'étiage sur le Rhône ? Qu'avez-vous envisagé si le Rhône n'est plus capable de nous fournir ? On nous dit qu'en montagne, les glaciers sont en train de fondre, etc. Avez-vous pensé à cela ? C'est la première question.

Deuxièmement, ne serait-il pas souhaitable que les stations d'épuration qui manipulent énormément d'eau qu'elles rejettent ensuite plus ou moins propre dans la nature, ne soient pas suffisamment compétitives pour que l'eau qui ressort soit de très bonne qualité et que l'on puisse par exemple arroser certaines plantes avec ?

### **Philippe MARZOLF**

Les réponses ont déjà été données dans d'autres réunions, mais Monsieur Belluau, vous pouvez peut-être répondre rapidement à ces deux questions.

### **Eric BELLUAU**

Je vous confirme que nous nous sommes bien sûr préoccupés de la capacité du Rhône à alimenter ce projet. Aujourd'hui, il faut savoir que les 2,5 m<sup>3</sup>/seconde de prélèvement supplémentaire prévus par ce projet représentent moins de 1 % du débit d'étiage. L'étiage le plus faible, avec un temps de retour de 50 ans, fait 380 m<sup>3</sup>/seconde. 2,5 m<sup>3</sup>/seconde est donc vraiment une part infime et représente moins de 1 % de ce débit d'étiage. Même sur des perspectives de changement climatique qui conduiraient à des baisses de débit beaucoup plus importantes, le prélèvement Aqua Domitia ne sera pas un enjeu sur le fleuve. Il y aura d'autres enjeux, si le fleuve diminue fortement en débit. La capacité du fleuve à alimenter le projet a bien été vérifiée. A ce niveau-là, il n'y a pas de souci.

**Philippe MARZOLF**

Pour ce qui est de la récupération des eaux à la sortie des stations d'épuration ?

**Denis CARRETIER**

Cela a déjà été étudié professionnellement. C'est déjà acté. Je pensais que vous le saviez. D'une part, ce qui sort des stations d'épuration va directement dans le milieu et sert donc au milieu. D'autre part, en périphérie du littoral, il y a des projets en gestation qui permettront, à ras du littoral, avant d'envoyer cette eau à la mer, de s'en servir pour la partie agricole. Vos souhaits seront donc bientôt exaucés.

**Philippe MARZOLF**

Il y a peut-être des questions d'acceptabilité sociale.

**Lucette ZELLER**

Il faudrait vraiment que l'eau soit beaucoup plus épurée parce qu'actuellement, on rejette un peu n'importe quoi.

**Philippe MARZOLF**

L'Agence régionale de Santé a dit que pour l'instant, ce n'était pas possible et qu'il fallait que des traitements supplémentaires soient faits, notamment au niveau des bactéries. Monsieur, vous avez demandé la parole.

**Jean-Pascal PELAGATTI – Conseiller municipal de Béziers**

Je voulais réagir à la réponse qu'a faite Monsieur Allet. Votre réponse ne me satisfait pas. Je veux bien que l'on fasse le maillon littoral audois avant les maillons Vallée de l'Hérault et Biterrois. BRL nous dit évidemment que 39 années sur 40, il y a assez d'eau dans le barrage des Monts d'Or. On veut bien, il n'y a pas de problème. Le gros souci, c'est qu'au niveau du Syndicat mixte de la vallée de l'Orb et du Libron – le président Joël Badenas l'a dit tout à l'heure – on a lancé notre SAGE. Il y a donc un SAGE Vallée de l'Orb et du Libron qui est en train de réfléchir à cela. On a mandaté des études qui vont aussi nous éclairer là-dessus. Malheureusement, BRL a demandé une augmentation des prélèvements de l'Orb pour aller sur le littoral audois et le Préfet a signé cet accord avant que le SAGE ait fini de donner ses conclusions, ce que nous regrettons fortement, parce qu'on nous dit plein de choses, mais nous ne savons pas trop où on en est.

Moi, je trouve très dangereux de faire le maillon littoral audois – je n'ai rien contre nos amis audois évidemment – avant de sécuriser l'Orb réellement par l'eau du Rhône. Si cela arrive en 2015 sur le littoral audois et que l'eau du Rhône arrive réellement en 2030, plus tard ou jamais – on ne sait pas – comment va-t-on faire ? Là, il va falloir se poser des questions. Est-ce qu'on privilégie nos communes du bassin versant de l'Orb, nos touristes du littoral héraultais, nos agriculteurs de l'Orb ?

Ou est-ce qu'on privilégie les agriculteurs de l'Aude et autres ? Est-ce qu'on privilégie le milieu ou les agriculteurs, les collectivités ou les touristes ? Ce serait très dangereux.

Je pense qu'il faut absolument s'engager dès maintenant à faire ce maillon Vallée de l'Hérault et ce maillon biterrois pour sécuriser. Sinon, on risque d'aller à la catastrophe. On n'en est pas sûr, mais si on décide avant d'avoir les réponses, c'est très dangereux.

Deuxième chose, rapidement. Ce soir, c'est la réunion sur l'agriculture. C'est donc bien qu'on en parle. Maintenant, je pense qu'on - la met un peu trop en avant. Cela va représenter de 7 000 à 14 000 hectares de vigne. C'est vrai que ce n'est pas mal, mais je pense que ce n'est pas la majorité des consommations d'eau. Il y a toutes les extensions des communes qui vont se faire, il y a toute l'eau envoyée pour nos touristes, eau potable et autres, en agglomération. L'agriculture certes et je pense qu'il faut absolument soutenir l'agriculture, mais ce n'est pas l'agriculture qui va épuiser l'eau du Rhône ni l'eau de l'Orb. Alors, réfléchissons intelligemment et il y aura de l'eau pour tout le monde. Merci.

### **Claude ALLET**

Un élément de réponse. Je comprends mieux votre question. Ce qui inquiète certaines personnes ici, c'est que dans les hypothèses de planning, qui ne pourra se faire qu'après les conclusions du débat public la décision de réalisation (ou non) qui sera prise par la région, il est proposé de faire le maillon audois avant le maillon biterrois. Pourquoi ? On a aujourd'hui une conduite qui sert à de l'agriculture, à de l'eau potable pour l'Aude et pour l'Hérault, qui traverse des zones urbanisées et touristiques où interviennent régulièrement des casses qui présentent un danger. La seule vocation de ce maillon est de faire une autre conduite, de meilleure qualité, pour permettre de se sécuriser face à ces problèmes de conduites en milieu urbanisé en large partie. Tel est l'enjeu.

Deuxièmement, notre prélèvement à Reals a diminué ces dernières années. Comme l'a dit Eric Belluau, l'agriculture a beaucoup diminué ses consommations, pour différentes raisons, que ce soit lié à la crise ou aux progrès techniques de gestion raisonnée de l'eau. Nous avons, sur le fleuve Orb, une autorisation qui fait que l'on doit toujours laisser plus de 2 m<sup>3</sup>/seconde à l'aval de notre prélèvement. On l'a toujours fait, quelle que soit la situation. Ce maillon audois ne vise qu'à sécuriser l'approvisionnement d'une station. Au total, ces dernières années, les prélèvements que l'on a faits à Reals ont été inférieurs aux prélèvements effectués les années précédentes. Il faut donc relativiser.

De même, certains s'interrogent en disant qu'Aqua Domitia va épuiser le Rhône. On a prélevé, ces dernières années, 30 millions de mètres cubes de moins que l'on prélevait dans les années 80. Ce n'est pas le fait de faire des tuyaux nouveaux qui accroît la consommation puisque chacun des utilisateurs a aujourd'hui des consommations beaucoup plus raisonnées, beaucoup plus économes. Par contre, on dessert plus de territoires.

### **Philippe MARZOLF**

Merci. Y a-t-il d'autres réactions ?

**Jean-François SAGNES**

Je voudrais quand même faire une petite intervention concernant l'ASA de Belles-Eaux. Nous avons eu une demande très récente de la part de vignerons pour développer de la polyculture, sur le grand triangle Pujol-Roujan-Caux. Nous avons une demande de 500 hectares d'irrigation. Cette demande n'est pas définie totalement, donc elle risque d'augmenter encore à l'avenir. Nous avons aussi un problème d'extension de réseaux par rapport à l'apport éventuel de subventions sur notre secteur. C'est juste en dessous du barrage des Olivettes, c'est la tâche verte claire. C'est le petit haricot entre le maillon biterrois et Montpellier. Je voudrais avoir des précisions quant à l'éventuelle adduction d'eau sur ce secteur. Il me paraît que le tracé est assez éloigné de ce secteur et ce secteur va être en pleine expansion d'ici trois ou quatre ans, d'autant que je ne vois pas trop l'intérêt de desservir des zones urbanisées comme Pézenas. J'attends une réponse. Merci.

**Eric BELLUAU**

D'abord, une réponse par rapport aux tracés. Les tracés présentés ici sont des tracés de principe. Les tracés ne sont pas mis au débat. Aujourd'hui, le débat porte sur l'opportunité, sur les objectifs généraux, sur les principales caractéristiques et non pas sur les tracés. C'est donc un tracé de principe. On sait que globalement, le tuyau va passer par là, mais précisément, c'est la détermination beaucoup plus précise des zones de besoins qui déterminera le tracé. L'objectif est que l'adducteur passe au cœur des zones de besoin pour limiter la taille des réseaux secondaires et alimenter ces zones.

Pour revenir à votre question, effectivement, on sait aujourd'hui que l'ASA Belles-Eaux a fait une étude et qu'une partie de ces besoins peuvent être couverts par le barrage des Olivettes. La question est de savoir si les besoins identifiés sur cette zone débordent de la capacité du barrage et s'il devient indispensable de les prendre en compte. Jusqu'à présent, les besoins de cette ASA n'avaient pas été intégrés dans les besoins d'Aqua Domitia parce que la ressource du barrage des Olivettes pouvait être mobilisée. Cela fait partie des choses qui peuvent faire l'objet d'adaptations. Si le projet est maintenu à l'issue du débat, on pourra alors se pencher plus précisément sur cette demande, en fonction de l'adaptation entre vos besoins et votre ressource actuelle, celle qui est identifiée et fléchée par rapport à votre projet.

**Philippe MARZOLF**

C'est pour cette raison qu'on va faire des réunions dans toute la région, pour que ceux qui ne sont pas directement concernés par ce projet de tracé puissent dire eux aussi s'ils ont des besoins.

**Pascal FRISSANT – Vigneron dans le Minervois, adhérent à la Confédération paysanne**

Bonjour et merci pour ce débat très intéressant. Je travaille sur 40 hectares. Les images sont un peu remplacées. Bravo pour ce débat. J'ai une forte émotion, je n'arrête pas de penser à René Dumont qui s'est fait foutre de sa gueule, il y a cinquante ans, quand il a présenté le verre de vin. C'est un grand agronome et on l'a fait passer pour un imbécile lorsqu'il a dit une grande vérité que l'on est obligé de reprendre à tour de bras aujourd'hui. Je prends donc cette réunion quasiment pour un hommage au premier écologiste René Dumont qui était agronome.

Ceci dit, pour ce qui est du Minervois, moi j'habite un village qui s'appelle La Caunette, où il n'y a que des cailloux et où les rendements sont très faibles. On ne sait pas si on a envie d'une irrigation ou pas. On n'aime pas l'irrigation parce que l'eau et le vin font mauvais ménage, mais on voit des rendements extrêmement faibles. Ça ne nous amuse pas, on est dans le doute. J'ai bien entendu tout à l'heure que dans le Minervois, 3 000 hectares étaient prévus en irrigation. Il y a 300 hectares sur ma commune. Donc, 10 communes au maximum pourront en bénéficier. Cela veut dire qu'on va forcément être dans une situation difficile où il faudra choisir où on met l'eau. Je vois mal le tuyau venir de chez Denis Carretier, se promener dans les terres limoneuses et ne pas y laisser d'eau pour laisser de l'eau chez moi. Je ne le vois pas ça.

Donc, je pense que nous devrions être attentifs, nous, les paysans, les vigneron, les professionnels, à développer en même temps que le projet ou l'étude de la possibilité d'irriguer, l'ensemble des autres possibilités parce que l'eau, il n'y en aura pas pour tout le monde. Cela m'étonnerait qu'elle monte chez nous, surtout au prix que coûtera de creuser.

On a donc besoin d'un peu d'argent pour que l'INRA travaille sur la résistance à la sécheresse. On a besoin de monter une filière BRF, pour faire venir de la montagne des détritiques de bois et non pas de résineux évidemment, pour mettre sur le sol, de façon à économiser l'eau. C'est quelque chose dont on parle peu, mais qui marche. En même temps, on ne va pas déforester tout le pays pour se protéger de la sécheresse. C'est compliqué. Tout est tellement dans la mesure et dans le discernement que je crois qu'il va falloir que l'on s'arme de beaucoup de patience et d'écoute.

Pour ce qui est des terres plus grasses, elles vont être destinées, dans le projet tel qu'on le voit, à être compétitives sur le marché international, contrairement à nous, sur le coteau où il faut que l'on soit dégoûté pour vendre directement parce que ce n'est même pas la peine de vendre sur le marché international. Le marché international est entre 35 et 40 euros l'hecto. Même si cette année, il est plus fort, la tendance est de cet ordre-là. Les vignobles de plaine destinés à attaquer les marchés de masse vont devoir être au *top* au niveau du rendement. Il va donc falloir utiliser beaucoup d'eau. Il n'est pas vrai que ce type de vignobles peut supporter un éventuel arrêt d'approvisionnement en eau. On mélange les modèles, on dit que c'est pour la qualité. Oui, on sait très bien qu'au Pic Saint-Loup, on fait des très bons vins avec de l'irrigation. Avec très peu, on peut améliorer les tanins. Tout le monde le sait.

Pour ce qui est du cœur de la production qui sera les vignobles qui vont produire beaucoup, quelle garantie d'approvisionnement auront les vigneron qui seront embarqués dans cette histoire qui, de mon point de vue, est une mauvaise histoire qui n'engendre pas de plus-value ? Je rappelle qu'on interdit les nettoyages de voitures dans les villages quand il n'y a plus d'eau. L'agriculteur n'est pas si bien vu que cela et il se débrouille en plus en général pour être mal vu. Il suffit de voir la réponse qui a été faite tout à l'heure à Madame. Je me demande très clairement si, lorsqu'il y aura pénurie d'eau dans les communes, dans les réseaux, on ne va pas fermer tout d'un coup le robinet. Ayant des vignes enracinées en surface et insuffisamment autonomes parce qu'habitues à de l'eau, est-ce qu'on ne risque pas d'avoir des catastrophes ou des confrontations fortes entre les agriculteurs et la société ? C'est cela qui est très tracassant, indépendamment du fait que ce modèle risque de nous envoyer au mur, même s'il peut nous faire tenir dix ans.

### **Philippe MARZOLF**

La question porte sur la gouvernance. Qui va décider de la distribution de l'eau en fonction des besoins ?

### **Pascal FRISSANT**

Il n'y a pas de sécurité dans ce système.

### **Eric BELLUAU**

Je ne répondrai pas vraiment sur l'aspect lié à la gouvernance, mais sur l'aspect lié au rationnement et à la restriction. L'objectif du projet Aqua Domitia est justement de sécuriser des besoins en mobilisant des ressources abondantes ou régulées. C'est donc faire reculer le spectre du rationnement et le spectre de la crise. Si aujourd'hui, on ne mobilise pas ces ressources et que l'on ne travaille qu'avec les ressources locales qui sont forcément limitées et qu'il va falloir économiser pour laisser plus d'eau au milieu, on peut penser qu'au pire, on ne pourra pas mobiliser plus d'eau pour l'agriculture ou que l'on pourra en mobiliser un peu, mais en s'exposant à des situations de crise et de rationnement. L'objectif de mobiliser l'eau du Rhône et de l'apporter sur ces territoires est justement de dimensionner un projet pour faire que même dans les années de sécheresse, il n'arrive pas ce genre de situation. Ce sont bien l'ensemble des besoins.

Tout à l'heure, Monsieur Badenas disait qu'il n'y a pas que l'agriculture. Effectivement, ce soir, on vous parle d'agriculture et on vous a présenté des volumes qui correspondent à l'agriculture. Il y a d'autres besoins qui sont pris en compte dans ce projet. L'objectif est bien que l'ensemble des besoins puissent être desservis et que l'on ne s'expose donc pas à ce risque. C'est un projet de sécurisation ; ce n'est pas un projet de fragilisation. Ce serait un non-sens.

### **Denis CARRETIER**

Nous sommes conscients que tout ne sera pas desservi par Aqua Domitia, notamment les terres qui sont en hauteur. Je pensais l'avoir dit, mais je ne l'ai sans doute pas dit suffisamment. Je voulais donc le redire. Je voudrais redire aussi que nous avons reçu la Commission européenne pour essayer de trouver des financements pour favoriser les retenues collinaires. C'est le deuxième point.

Troisièmement, il y a des Chambres d'Agriculture qui se sont encore réunies cet après-midi avec la DRAAF et la région sur un outil qui s'appelle « Prospective et utilisation des fonds » dans le cadre de contrats de plan, pour tout ce qui est recherche. L'un des projets de cet après-midi était d'expliquer et de se mettre d'accord, la profession et les financeurs, pour mettre à l'étude des pratiques culturales pour des parcelles qui sont en coteaux dont on sait que les produits n'ont pas besoin d'eau. Par exemple, cet après-midi, les professionnels du vin doux n'ont pas dit qu'ils ne voulaient pas d'eau parce qu'ils font des petits volumes et font de la vente directe. Les Chambres d'Agriculture veulent pouvoir vulgariser des itinéraires techniques qui montreront ce qu'il faut ou pas. On va faire des études pour favoriser des pratiques culturales qui seront économes et que l'on pourra préconiser sur des secteurs où il n'y aura pas de la desserte en eau, tout au moins pas tout de suite. Voilà à peu près ce que l'on peut dire par rapport à cela.

**Philippe MARZOLF**

C'est justement l'objet de la deuxième table ronde.

**Pierre LABRUYERE**

Juste un mot pour dire que je partage le point de vue. Effectivement, cela ne réglera pas tout. C'est très clair, cela ne va pas tout régler. On sait qu'il va falloir faire des efforts à côté. On sait qu'il faudra faire les efforts techniques, technologiques pour arriver à accompagner le reste. C'est quand même quelque chose qui me paraît intéressant pour ceux qui pourront en bénéficier, mais il est vrai que tout le monde ne pourra pas en bénéficier.

**Philippe MARZOLF**

Merci, Monsieur. Le sujet de la deuxième table est l'adaptation de l'agriculture au manque d'eau et la diversification de l'agriculture. Je demande à Christian Gary de l'INRA de Montpellier, de venir nous expliquer comment l'agriculture va s'adapter au manque d'eau. Gérard Cribaillet, Vice-président délégué à l'agriculture et à la viticulture à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, va nous parler des circuits courts de l'agriculture périurbaine et du maraîchage. Enfin, Thierry Arcier, porte-parole de la Confédération paysanne, va nous parler de la diversification et de la relocalisation. Ils ont sept minutes chacun. Monsieur Gary, on vous écoute.

## **Deuxième table ronde** **Adaptation de l'agriculture au manque d'eau et** **diversification des cultures**

### **I. L'adaptation de l'agriculture au manque d'eau**

**Christian GARY – INRA de Montpellier**

Bonjour. On m'a demandé de présenter une partie des résultats d'une expertise qui a été conduite par l'INRA en 2006 sur l'adaptation de l'agriculture à la sécheresse. C'est une étude nationale sur l'ensemble des régions et un certain nombre de résultats concernent plutôt l'ouest et le sud-ouest que le Languedoc-Roussillon, mais j'essaie, dans la présentation, de donner quand même des détails qui concernent la région.

La production agricole est affectée par la sécheresse. C'est évident pour tous. Les cultures sont affectées à tous les stades, depuis la levée, l'enracinement, le développement foliaire. Cela entraîne des interactions négatives vis-à-vis des ressources minérales, des fertilisants. Il y a juste un côté positif, c'est qu'en général, on a moins de problèmes phytosanitaires dans ces situations de la sécheresse. L'autre observation de l'étude, c'était qu'il y a un impact encore plus négatif pour l'élevage, mais je ne détaillerai pas ce point.

Je voudrais développer les voies d'adaptation qui ont été identifiées dans cette étude. Elles sont au nombre de trois. La première, c'est le choix des cultures, le choix variétal. On peut distinguer, chez différentes espèces cultivées, trois types de stratégies qui permettent de gérer les problèmes de sécheresse. D'une part, une stratégie d'esquive, en décalant le cycle cultural vers des périodes où il n'y a pas de déficit hydrique, c'est-à-dire vers des cultures d'hiver. D'autre part, une stratégie d'évitement où les cultures se développent pendant la période de sécheresse, où un certain nombre de comportements visent à réduire la consommation d'eau en diminuant la croissance aérienne ou à améliorer la capture de l'eau en augmentant la croissance racinaire. Enfin, une stratégie de tolérance, avec certaines variétés qui maintiennent leurs fonctions actives malgré le stress hydrique.

Pour illustrer cela, on peut voir ici différentes espèces que l'on peut caractériser avec différentes colonnes, qui se différencient par leur cycle cultural, par leur système racinaire et qui ont des stratégies d'esquive ou d'évitement plus ou moins développées ou des tolérances à la sécheresse plus ou moins développées. Le colza par exemple n'est pas une espèce qui résiste bien à la sécheresse, mais il se trouve que son cycle d'automne et d'hiver et son enracinement profond font que cette culture est relativement bien adaptée à la sécheresse. De la même façon, la luzerne et la vigne qui sont des espèces pérennes et qui se développent pendant toute l'année, ont toutes les deux une capacité d'enracinement très profond et de ce fait, ont une capacité à éviter la sécheresse. Le tournesol et le sorgho sont des cultures d'été, elles n'évitent donc pas les périodes de sécheresse, mais elles ont une bonne tolérance à la sécheresse, en particulier au niveau du système reproducteur. Le tournesol et le sorgho arrivent à préserver relativement le rendement, même dans des conditions difficiles. Le pois et le Maïs n'ont quant à eux aucune des bonnes propriétés qui permettent de bien se comporter dans une situation de sécheresse.

Pour la vigne, on peut identifier des cépages qui ont des stratégies de type évitement et qui cherchent en quelque sorte à se protéger de la sécheresse. Ce sont des cépages qui ferment leur stomate dès rapidement, dès que le sol se dessèche. Ils limitent la transpiration et réalisent finalement une économie d'eau, mais de ce fait, la production est limitée. C'est typiquement le comportement des grenaches. Il y a d'autres espèces qui ont un comportement plus tolérant, qui continuent à bien fonctionner en situation de sécheresse, mais qui peuvent se trouver en situation très difficile si la sécheresse se prolonge. C'est typiquement le cas de la syrah. On a des cépages qui sont plutôt fourmis et d'autres qui sont plutôt cigales. Même dans les cultures annuelles, on peut donc avoir une marge de manœuvre en matière de choix variétal.

Ensuite, le deuxième étage en matière d'adaptation concerne l'adaptation à des systèmes de culture. Pour les cultures annuelles, on a une marge de manœuvre à travers les assolements (le choix des espèces et des variétés), à travers les dates de semis, la réduction de la densité, la réduction de la fertilisation, le désherbage, tout ce qui peut gérer l'économie d'eau. On peut aboutir à des recommandations pour différents types de sols. Sur les sols superficiels, on peut augmenter la part de cultures d'hiver et sur les sols profonds, augmenter la part des cultures d'été tolérantes à la sécheresse et ainsi gérer la conduite de la culture pour s'ajuster au rendement autorisé par la ressource en eau.

Une deuxième voie de gestion des systèmes de culture qui concerne aussi les cultures pérennes tient à la capture de l'eau. Il y a vraiment une marge de manœuvre en matière d'entretien des sols, pour favoriser l'infiltration et éviter le ruissellement. Typiquement, le climat méditerranéen apporte de l'eau au moment qui n'est pas forcément le plus opportun. C'est ce que l'on observe ces jours-ci. Cela se gère à l'échelle de la parcelle, ainsi qu'à l'échelle du paysage. On réalise que toutes les infrastructures de paysage (les bandes enherbées, les fossés, les haies, les espaces naturels ou les surfaces en jachère), peuvent contribuer à la capture de l'eau, à l'alimentation des nappes de surface et donc à tamponner en quelque sorte le décalage entre la ressource en eau par la pluie et les besoins en eau des cultures.

Pour illustrer cela, je vous montre un exemple avec le remplissage de la réserve à l'eau du sol, sur deux cycles culturaux, 2006-2007 et 2007-2008. De 0 à 1, la réserve est complètement remplie. En 2006 – le témoin est en rouge – on démarre avec une vigne sur sol nu et on voit qu'au fur et à mesure que les pluies d'hiver, représentées en bleu, se produisent, on remplit la réserve du sol. Puis, avec la fin des pluies, la période de sécheresse et la période d'activité de la vigne, ces réserves diminuent. Le deuxième hiver, qui est moins pluvieux, ne permet pas le remplissage des réserves et on touche le fond en fin d'été, avec des stress très prononcés. On voit qu'avec un enherbement hivernal, représenté par la courbe verte, on a une meilleure capture de l'eau pendant les périodes de pluie, l'hiver et que ce bénéfice est conservé pendant tout le cycle estival. Le seuil de stress pour la vigne est à 0,4. On voit qu'ici, il se produit trois semaines plus tard. Le simple fait d'améliorer la capture de l'eau, grâce à une couverture du sol l'hiver permet un meilleur remplissage de la réserve et une meilleure gestion de l'eau durant le cycle qui suit.

Concernant le paysage, des travaux tout à fait intéressants sont en cours venant de nos collègues du LISAH qui est un labo d'hydrologie à Montpellier. Je ne vais pas rentrer dans les détails, c'est un peu compliqué, mais ils visent à étudier la contribution de toutes les infrastructures paysagères pour favoriser la capture de l'eau, non seulement à l'échelle de la parcelle, mais à l'échelle du bassin versant.

Toutes ces propositions techniques doivent évidemment être confrontées à la réalité. L'étude de 2006 a essayé de voir si les pratiques des agriculteurs répondent aux épisodes de sécheresse. Ils ont étudié les épisodes bien connus de 2003, 2005 et 2006. C'est plutôt sur les cultures annuelles que l'on peut voir les effets de cette sécheresse sur l'assolement. On voit qu'il y a eu un ajustement de l'assolement qui a permis de favoriser les cultures à faible besoin d'eau, comme le tournesol et le sorgho. On voit aussi qu'il y a un tas d'autres déterminants du choix des cultures. Il y a une marge de manœuvre technique, mais il y a aussi des freins techniques, des freins liés aux marchés, aux débouchés. Développer la culture du sorgho, c'est une bonne idée, encore faut-il qu'il y ait une filière. Le maïs et le sorgho ne sont pas forcément interchangeables en matière d'alimentation humaine ou d'alimentation animale.

Enfin, le troisième niveau d'adaptation se joue à une autre échelle, avec différents mécanismes d'accompagnement de l'agriculture. L'étude a porté sur différents mécanismes d'indemnisation des pertes. Quel mécanisme d'assurance peut-on envisager vis-à-vis de la sécheresse ? On a étudié des mécanismes de régulation de la demande en eau, des mesures réglementaires ou économiques, évidemment des mesures d'augmentation de la ressource, ce dont il est question aujourd'hui avec Aqua Domitia. Toute une réflexion a été menée sur les gestions concertées localement. On en a eu écho dans la discussion tout à l'heure.

Il y a une certaine marge de manœuvre technique en matière de gestion de la production agricole dans des conditions de sécheresse, à différentes échelles, à l'échelle de la parcelle, du bassin versant, mais également à des échelles qui portent sur des déterminants plus économiques et liés à des filières de la production agricole.

### **Philippe MARZOLF**

Merci, Monsieur Gary. Monsieur Cribaillet, au niveau de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, qu'est-ce que vous faites pour développer les circuits courts et le maraîchage ?

## **II. Les circuits courts de l'agriculture périurbaine, le maraîchage**

### **Gérard CRIBAILLET – Vice-Président délégué à l'agriculture et à la viticulture au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne**

On essaie, nous aussi, de participer à cette grande œuvre de maintien de cette agriculture sur ce territoire et surtout de son développement. Comme le disait Monsieur tout à l'heure, il ne faut plus rester sur la défensive, il faut passer à l'offensive. Nous avons un potentiel, nous avons les capacités, humainement, territorialement, climatiquement, pour développer une agriculture.

Le Grand Narbonne a plusieurs compétences et à ces niveaux intercommunaux, il est intéressant de pouvoir réaliser une approche transversale sur ces thèmes qui intéressent plusieurs activités du territoire. Le Grand Narbonne, comme beaucoup de secteurs – nos amis du Biterrois ont les mêmes problématiques que nous – souhaite développer de l'urbain tout en le maîtrisant. Maintenant, la problématique est bien posée. Dans le cadre des schémas de cohérence territoriale, il n'est pas question maintenant d'essayer de mettre des maisons partout. Il y aura donc une maîtrise de l'urbain, mais un développement. Si on veut vendre nos produits, il faut des clients. Si on parle

d'une commercialisation en circuit court, il faut que les clients ne soient pas trop loin. C'est donc une opportunité pour notre territoire.

Le tourisme. A partir de janvier, avec l'arrivée de nos amis du Sigeonais, tout le littoral audois fera partie du Grand Narbonne. A côté de nous, nous avons aussi les Biterrois qui ont un littoral très attractif sur le plan touristique. Les uns et les autres, nous sommes en train de travailler à la mise en valeur d'un tourisme qui relie l'arrière-pays – certains n'aiment pas ce nom-là, mais je l'appelle toujours comme ça – et le littoral pour que l'on ait un tourisme à l'année performant, avec une forte rotation et des gens qui ont un bon pouvoir d'achat. Les enjeux sont identiques.

Le développement des zones d'activité est important aussi, notamment pour l'emploi. Je peux vous dire que tous les responsables locaux se battent pour développer l'emploi sur leur territoire.

Ce sont des piliers majeurs des territoires concernés.. L'agriculture a toujours façonné ce territoire. Il ne faut pas rester sur le passé. Il faut se servir de ce passé, de ces expériences, pour se projeter vers une agriculture d'avenir. Je ne parlerai pas de la vigne parce que beaucoup de choses ont été dites et la troisième table ronde va développer ce sujet. Je suis moi-même viticulteur, j'ai donc mon idée à ce sujet. Oui, il y a un avenir porteur parce qu'il y a des gens qui ont su faire, au bon moment, les révolutions nécessaires – il faut bien employer le mot comme il se doit – qui ont redonné vie à cette viticulture du territoire. L'avenir, c'est aussi la recherche. Il faut savoir que sur le territoire, nous sommes bien pourvus. L'INRA et l'ITV qui est le bras technique de l'INRA, nous apportent les éléments nécessaires pour développer une agriculture de plus en plus performante et concurrentielle.

Pour terminer sur le préliminaire et avant de vous donner un exemple très concret pour vous montrer comment on peut agir sur le territoire, à partir de tous ces éléments qui sont débattus ce soir, je dirais qu'Aqua Domitia va permettre de régler ce problème – vous avez entendu des interventions dans ce sens et on le sent de plus en plus lorsqu'on va sur l'eau potable et sur le tourisme – : il ne faut pas que les territoires biterrois, narbonnais et audois soient concurrentiels. Nous avons la chance, en milieu du Languedoc-Roussillon, d'avoir un gros potentiel d'avenir. Ces deux territoires doivent se développer ensemble et non pas l'un contre l'autre. L'enjeu de l'eau est un enjeu majeur pour régler ce problème. La sécurisation d'une partie de notre prélèvement en eau par Aqua Domitia est un enjeu majeur pour l'ensemble de ces deux territoires.

Ceci étant dit, l'exemple proprement dit que l'on me demande de développer concerne la diversification. Il y a deux éléments qui sont apparus ces dernières années, d'une part la traçabilité de nos produits. Le consommateur est de plus en plus exigeant. Il y a eu une grande crise alimentaire que tout le monde a en mémoire. Elle a secoué les mentalités et finalement, elle a du bon pour nos territoires. La traçabilité est beaucoup plus difficile sur des produits qui nous arrivent de partout dans le monde. De très bons produits sont faits dans le monde, je ne veux pas critiquer l'ensemble de ce qui se fait, il y a de bons agriculteurs partout dans le monde, sauf qu'à certains endroits, on ne sait pas trop ce qui se fait parce que la rentabilité est encore la problématique majeure de ces secteurs pour se développer. Le consommateur a besoin de cette traçabilité. Plus le produit est proche de sa consommation, plus sa traçabilité est directe et lisible. L'idée est donc de produire le plus près possible des lieux de consommation. Premier point.

Le deuxième point, ce sont les Grenelles I et II. En gros, on va essayer d'éviter de transporter des produits à travers l'Europe et le monde, alors qu'on peut les produire à proximité. Les tomates qui arrivent de Hollande ou du sud de l'Espagne, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas les produire

sur nos territoires. Cela n'a pas été fait jusqu'à présent parce qu'il y avait des problèmes de concurrence, de main-d'œuvre. Vous allez voir que cela va se niveler. Tous ces pays émergents vont connaître la même situation que nous avons connue : une période intensive de développement et une période où le social, en interne à ces pays, va niveler les choses. Il ne faut pas baisser les bras, il faut travailler progressivement sur des projets adaptés à nos territoires. L'avenir est devant nous, l'avenir est pour l'agriculture de ces territoires.

Concrètement, sur le Grand Narbonne, nous avons travaillé et le côté transversal de l'intercommunalité est important. Nous voulons mettre en place ce que l'on appelle des ceintures vertes. C'est très avancé sur la ville de Narbonne, c'est un bon exemple. Il s'agit d'essayer de voir, avec les communes concernées, quelles sont les zones de leur territoire qu'elles veulent protéger de l'urbanisme, des zones d'activité et quelles sont les zones qui vont permettre de développer une agriculture raisonnée, voire bio, pour des produits à consommer localement, essentiellement le maraîchage et dans un deuxième niveau périurbain, l'arboriculture. Il faut monter progressivement. Le but n'est pas d'envoyer des jeunes en installation sur des produits qui n'auront pas de débouché.

En parallèle, il faut créer des débouchés en circuit court. C'est là où l'on peut parler de plateforme. Il y a eu du maraîchage sur les territoires du Biterrois, du Narbonnais, mais petit à petit, tous ces maraîchers ont passé la main et entre-temps, d'autres cultures et d'autres pays ont pris relais. Nous avons tout ce qu'il faut pour recréer un maraîchage de proximité : le climat, les terres et la maîtrise de l'eau, dans tous les sens du terme. Comme il a été dit avant mon intervention, il n'est pas question d'ouvrir les robinets. Il est simplement question de permettre un développement de nos cultures, d'une façon la plus raisonnée possible. Nous sommes très attentifs à la recherche dans ce domaine. Il s'agit de créer des circuits courts en maraîchage.

Les marchés bio, dans les villes, sont en demande de produits, tout comme les collectivités. Lorsque nous voulons mettre en place, dans nos cantines scolaires, des menus bio, nous sommes en train de rechercher des produits bio qui arrivent de Roumanie et d'autres pays. Quelle est la traçabilité ? Vous allez voir ce que nos enfants vont avaler ! Il y a donc un marché à créer. Les collectivités ont la responsabilité de faire un appel pour que l'on puisse installer, essentiellement des jeunes agriculteurs, sur ces marchés de proximité.

Comment peut se faire l'installation ? Dans le même principe que dans le secteur industriel, elle peut se faire par le biais de pépinières d'entreprises. Cela existe, on est en train d'y travailler. Les financements ont été mis en place au niveau du Grand Narbonne pour que la boucle soit bouclée. Pendant un an ou deux, les jeunes agriculteurs sont salariés de la pépinière. Ils se testent à ce travail et en même temps, on loue ou on achète des terres qui vont leur permettre de s'installer ensuite sur du maraîchage.

## **Philippe MARZOLF**

Monsieur Thierry Arcier, vous êtes porte-parole de la Confédération paysanne, vous allez nous parler de diversification et de relocalisation.

### III. Diversification et relocalisation

#### Thierry ARCIER, porte-parole de la Confédération paysanne, viticulteur en coopérative

Je vais préciser que je suis aussi viticulteur dans une structure coopérative. Ce sera le point de départ de ma présentation parce que c'est quelque chose que je vis. Ces caves ont choisi l'optique, qui était louée tout à l'heure, d'une agriculture exportatrice, compétitive, de qualité et c'est une agriculture rentable, mot que l'on n'a pas encore entendu. Elle est de qualité, compétitive, mais elle n'a aucune maîtrise sur le prix de vente de ses produits. Elle a quelques intermédiaires du grand négoce et en majorité, elle compense une baisse des prix par une volonté d'augmenter sa production. C'est le truc : les prix baissent, il faut produire plus. Je crains que l'irrigation, non pas telle qu'elle est présentée, mais telle qu'elle peut servir dans les bassins où les terres sont grasses et riches, ait pour but de satisfaire le marché et uniquement le marché et sa demande. Ce n'est bien entendu pas ce genre d'agriculture que je défendrai.

Il s'agit aussi, par l'approvisionnement en eau, de sécuriser les exploitations existantes. On va mettre sur le dos des viticulteurs deux fournisseurs supplémentaires : un vendeur d'eau et un vendeur de tuyaux. Je ne sais pas si en cette période de crise, mettre deux fournisseurs supplémentaires sans leur garantir un prix de vente de leur production est vraiment un service à rendre aux viticulteurs. Je pense que c'est encore resserrer la corde qu'ils ont autour du cou.

Ensuite, vous parlez de diminuer les inégalités en augmentant le réseau. Moi, j'ai plutôt le sentiment que l'on va augmenter le champ des inégalités. Toujours dans le cadre d'une viticulture productiviste, industrielle, vouée à l'exportation et à la compétitivité, on va créer une concurrence supplémentaire entre ceux qui auront accès à l'eau et ceux qui ne l'auront pas et qui n'auront de toute façon jamais accès à l'eau.

Dans cette région où la viticulture représente 80 % des terres et des hommes, la solution, c'est la diversification, avec un marché que l'on ne va pas chercher à l'exportation. Comme le disait mon voisin, on attend 500 000 personnes localement. On ne va pas leur faire boire tout le vin du Languedoc-Roussillon, mais on peut leur donner à manger. Or cela n'est pas forcément envisagé. Si on bloque les gens qui sont dans un système viticole, monoculture, à continuer à produire plus, sans maîtriser le coût et le prix de vente de leur production, on ne va pas aider à consacrer certaines terres à d'autres cultures. La diversification n'est pas un choix esthétique. Je pense que c'est une nécessité pour valoriser au mieux les terroirs, en fonction de ce qu'ils peuvent exprimer. Il y a des terres à vignes et il y a d'autres terres où il peut y avoir tout un panel de cultures pour nourrir la population qui va arriver et nourrir la population existante.

Mon gros problème serait que l'agriculture soit juste une caution pour la mise en place d'Aqua Domitia. On a vraiment besoin d'eau pour développer l'agriculture, pour la diversifier, pour nourrir les gens. On sait aussi que si les agriculteurs ne le soutiennent pas et que s'il n'y a pas les financements européens, le projet n'aura pas lieu. On sait aussi que cette demande en eau sur le territoire ne représente qu'une fraction et que l'eau ira essentiellement en prévision des zones urbaines. Monsieur se demandait pourquoi le tracé passait dans les zones urbaines. Il ne faut pas que l'on soit juste une caution et il ne faut pas non plus qu'on prenne le prétexte de compétitivité en oubliant la rentabilité.

Il faut aussi des garde-fous. On a vu disparaître des zones irriguées pour y mettre des zones techniques, des zones urbaines. Je crois qu'il y a des zones d'agriculture prioritaires ; je ne sais pas

comment elles s'appellent, je ne suis pas technicien. Il faudrait qu'il y ait des garde-fous qui permettraient que les futures zones irriguées soient vouées à l'agriculture pour le long terme. On les sortirait d'une zone spéculative, elles resteraient agricoles et à vocation agricole. Il n'y aurait plus de spéculation pour y voir fleuri des maisons et pour améliorer substantiellement le revenu des agriculteurs qui ne s'en sortent pas de toute façon majoritairement, d'après ce que dit la MSA. Ce n'est pas moi qui l'invente.

### **Philippe MARZOLF**

Ma voisine me dit que ces zones s'appellent des ZAP, des zones d'agriculture protégées.

### **Thierry ARCIER**

Tout à fait. Cela permet de bloquer la vocation agricole dans la longue durée. Est-ce que ces garde-fous sont proposés ? Je le souhaite et la Confédération paysanne le soutient pleinement. Si les zones irriguées sont vouées à la culture et sont gelées pour trente ou quarante ans pour faire de l'agriculture, que ce soit de la vigne ou autre chose, je dis « bravo » et on le soutient pleinement. Combien de ZAP existent déjà en Languedoc-Roussillon ? Je crois que l'on doit pouvoir les compter sur les doigts d'une main. Combien d'hectares représentent-elles ? Quelqu'un peut peut-être me le dire dans l'assistance.

La demande viticole représente 80 %. C'est la caution viticole. C'est un outil très technique. Il faudra aussi l'encadrer. Si c'est pour faire de l'irrigation de la fertirrigation et donc accélérer la dégradation des sols, parce que c'est ce que ça donne, avec une hypermécanisation des modes de culture, on ne va pas s'en sortir. La taille mécanique, la taille rase de précision ou la fertirrigation ne peut pas permettre aux viticulteurs de s'en sortir mieux. Cela le permettra à certains, mais quelques-uns risquent d'entraîner la majorité dans le mur, comme le disait quelqu'un dans l'assistance tout à l'heure que je remercie d'ailleurs de son intervention. Je vais laisser le micro, je n'ai pas utilisé mes sept minutes, ce qui laissera du temps pour les questions.

### **Philippe MARZOLF**

Merci pour votre intervention et pour le respect du temps d'intervention. Y a-t-il des réactions, des avis par rapport à ce sujet de la diversification et des ZAP ? Monsieur Verdier ?

## **Débat avec le public**

### **Fabrice VERDIER**

Les ZAP, oui, mais il faut que tout le monde assume ses responsabilités. Aujourd'hui, l'urbanisme est maîtrisé par les maires. Si un maire veut sanctuariser son foncier agricole, il a les possibilités, à travers les règlements d'urbanisme, de le faire. On aimerait que les élus communaux assument leurs responsabilités. Je comprends ce que dit Thierry et un certain nombre de préoccupations que vous pouvez avoir en vous demandant où l'on vous emmène.

D'abord, concernant le maintien de la vocation agricole des secteurs qui seront irrigués, franchement, la région y tient. BRL y tient. Tu parlais de vendeur d'eau, on va jusqu'au bout de la démarche. Bien sûr qu'ils y tiennent parce que s'ils irriguent des terres, ils ont des clients et ils ont intérêt à ce que ces clients restent et se développent. On a même passé une convention avec le Bas-Rhône Languedoc, avec la SAFER et le Conseil régional sur une partie des terres qui sont irriguées à l'heure actuelle par le Bas-Rhône, qui existent déjà et qui sont en friche. On a quand même l'avantage d'avoir une société d'économie mixte qui ne rémunère pas ses actionnaires. A la fin, les dividendes vont pour l'outil industriel qu'est le Bas-Rhône. Claude le dira peut-être mieux que moi, à la fin, entre un et deux millions d'euros par an permettront de racheter des terres pour les donner à la location, à des prix normaux, à des agriculteurs qui veulent s'installer. Je voulais quand même faire cette réponse parce que votre question est importante.

S'agissant du financement, tout seul, je ne ferai pas grand-chose, mais l'agriculture n'est pas une caution pour le projet Aqua Domitia qui masquerait des choses. D'ailleurs, les clés de financement sont simples : BRL en autofinancement, le Conseil régional et le Conseil général. Il n'y a pas de financements européens sur le projet Aqua Domitia. Il y aura, et on le souhaite, des financements européens sur l'extension des réseaux secondaires, de façon à ce que l'on arrive à des taux de subvention à 80 %, comme l'a dit Denis Carretier, parce qu'on est conscient qu'il y a un projet économique et qu'il y aura un coût.

Tout cela pour te dire qu'il y a plusieurs agricultures. Moi, je suis amoureux de tous les agriculteurs. Il y a des agriculteurs qui exportent et heureusement parce qu'on a produit, dans cette région, 14 millions d'hectos cette année, 12 millions l'année dernière. Franchement, le week-end, je fais la fête, mais on n'arrivera pas, sur des circuits courts, à écouler ces 12 millions d'hectos. La consommation diminue au niveau national. Vu que la consommation diminue, soit on choisit finalement de faire un pilotage, une gouvernance qui va nous amener sur dix, huit, six et de faire des produits très sélectifs. Soit on considère qu'il y a une place pour plusieurs viticultures dans cette région et on s'y tient.

Il y a cette viticulture hypercompétitive, exportatrice. Moi, j'en suis fier, je les accompagne parfois sur les salons. Il y a une viticulture sur des circuits nationaux et régionaux, qui est très qualitative, avec des produits premiums. Elle est parfaite et il faut continuer à l'aider. C'est par exemple la cave de Roquebrun qui nous a dit, la semaine dernière, devant la Commission européenne, qu'elle était à une époque à des rendements de 40 à 45 hectos et qu'elle est à 30 ou 35, qu'elle n'est plus capable – Michel Bataille l'expliquera sûrement – de garantir un niveau qualitatif à cause du stress hydrique et qu'elle a besoin de l'eau. Puis, il y a une autre viticulture, non pas romantique, mais qui est très

noble, très en lien avec le terroir. On est sur des faibles rendements et sur des niches. C'est le gars qui vient à la cave. Elle est extraordinaire, il y a la place pour cette viticulture et on l'aidera.

Pour finir, moi, j'ai fait un rêve avec d'autres et c'est le rêve que porte la Confédération paysanne qui est de dire qu'il ne faut faire que des circuits courts, qu'il faut alimenter toute cette région sur des circuits courts, mais aujourd'hui, 90 000 repas servis sont servis dans les lycées de cette région chaque midi et on est incapable de servir des produits locaux. Si on veut servir des produits locaux, peut-être bio, demain, il faudra de l'eau. Si on veut installer un maraîcher sur deux ou trois hectares, qu'il vive, qu'il ait des volumes, il faudra de l'eau et on sait qu'on en aura de moins en moins. Il nous faut nous organiser, sinon nous crèverons. Il n'y aura que quelques nantis, parce qu'ils ont déjà la ressource, qui s'en sortiront. On a une vision stratégique à moyen terme qui peut être accessible à tous les agriculteurs, quelle que soit sa volonté, quelle que soit sa philosophie. Je crois qu'il ne faut en aucun cas stigmatiser les uns ou les autres. Il y a la place pour tout le monde. C'est ce à quoi on essaie de répondre à travers ce projet Aqua Domitia.

### **Thierry ARCIER**

Il faudra forcément beaucoup plus d'eau pour relocaliser les productions maraîchères, beaucoup plus d'eau par rapport à ce que la vigne en demande actuellement, avec une irrigation technique pour pallier au stress hydrique. Est-ce que cela a été chiffré ? Est-ce que le tuyau est assez gros ? Le tuyau n'est peut-être pas assez gros, mais la population continue à débarquer. C'est le paradoxe languedocien. On a de plus en plus de monde, il fait de plus en plus sec, on a de moins en moins d'eau, on a de quoi nourrir de moins en moins de gens proportionnellement. Malgré tout, les gens arrivent : 300 000 à 500 000 personnes, j'ai entendu tout à l'heure.

Vous avez encore parlé de compétitivité. Vous parlez de compétitivité/prix. C'est la base de l'économie. C'est ce qui a amené la viticulture industrielle coopérative, majoritaire en Languedoc-Roussillon, dans le mur dans lequel elle est en ce moment. Ce n'est pas la compétitivité/prix qu'il faut défendre. Il n'y a qu'en Languedoc-Roussillon que l'on peut faire du vin du Languedoc-Roussillon et il faudrait que les vigneron et les viticulteurs qui sont en Languedoc-Roussillon se le disent. Effectivement, il est plus rare que dans d'autres régions où on produit à 100 hectos/hectare. Il est plus rare, il doit donc se vendre plus cher. Il faut que l'on travaille là-dessus. On ne fait pas de la merde ici ! On fait du très bon vin, mais on continue à être un vignoble d'appoint parce que commercialement, on n'est pas foutu de valoriser nos productions. Qu'on aide cette viticulture à durer, qu'on l'incite peut-être grâce à la marque Sud de France qui peut aussi servir à cela, mais on a un marché phénoménal qu'est le marché local de cette population qui vient s'installer dans les terres du Languedoc-Roussillon et qui va demander plus d'eau à la viticulture puisque c'est elle qui est la principale demandeuse d'eau. Caution agricole ! Là, il va falloir prévoir beaucoup plus d'eau, peut-être un doublement du tuyau. Je ne sais pas, je n'ai pas de chiffres.

### **Philippe MARZOLF**

OK. On verra tout à l'heure pour ce qui est de la vigne. Madame, vous vouliez prendre la parole.

**Madeleine DESMOULIN**

Je suis tout à fait ignare, je n'ai aucune compétence en agriculture, mais je suis consommatrice, contribuable et citoyenne du monde. C'est pourquoi j'étais assez désolée des excellents exposés de la première partie. Je suis un peu réconfortée par la deuxième partie parce que je pense que l'on fait fausse route. Je pense que ce problème d'Aqua Domitia est prématuré. On ne sait pas, il n'y a que Claude Allègre qui sait ! Le réchauffement est certain. Tous les experts, savants et autres, à part Claude Allègre, l'expliquent, mais on ignore s'il sera suivi de sécheresses très importantes dans notre région. Faut-il maintenant apporter de l'eau ultra-polluée ? Vous ne nous avez pas expliqué comment on allait dépolluer cette eau du Rhône parce que les polluants sont multiples. Il y a tous les polluants du monde dans l'eau du Rhône.

**Philippe MARZOLF**

Il y a eu une réunion précédente, il y a quinze jours, sur le sujet.

**Madeleine DESMOULIN**

D'accord, mais comme on ne sait pas le résultat, je signale simplement que cette eau est très polluée et je vous pose une question aujourd'hui. L'eau qui est prévue pour l'irrigation sera-t-elle dépolluée ?

**Philippe MARZOLF**

La réponse est « non ».

**Madeleine DESMOULIN**

En tant qu'écolo – c'est un mot que je n'aime pas, mais c'est globalisant, merci René Dumont que j'ai très bien connu, merci Frissant – je m'interroge. Nos terres ne sont pas déjà assez polluées, alors on va leur rajouter de l'eau ultra-polluée, dans les nappes phréatiques en plus. On n'y pense pas.

En ce qui concerne la vigne, je pense que c'est totalement inutile. On fait du bon vin. Je n'y connais rien, mais c'est ce qu'on m'a dit. Si on prenait des vignes normales pour ce pays, c'est-à-dire à racines profondes et si on n'arrosait pas les vignobles, ce qui favorise les racelles superficielles, tout le monde peut le comprendre, on n'aurait pas besoin d'irriguer.

Pour les autres productions, oui, l'irrigation est certainement nécessaire, pour tout ce qui est jardinage et pour relocaliser les cultures. Nous avons des ressources en eau. Vous nous avez expliqué que les ressources en eau avaient été répertoriées. Cela m'étonne beaucoup parce qu'il se trouve qu'actuellement, à Alet-les-Bains où j'habite, il y a une source d'eau minérale thermale qui fait en gros 400 m<sup>3</sup>/heure et une source en amont d'une nappe phréatique superficielle qui fait elle aussi 400 m<sup>3</sup>/heure, soit 800 m<sup>3</sup>/heure. On a voulu virer tout cela à des multinationales. Au profit de qui ? Je vous le demande. En tout cas, certainement pas au profit d'Alet ni de l'Aude. Entre parenthèses, si on consomme, comme maintenant, un quart du département de l'Aude en eau

potable et si on faisait attention à cette eau qui est un bien précieux de l'humanité, la moitié du département. Ça, on n'en parle pas.

Je m'étonne aussi que l'on fasse ce projet maintenant, alors qu'au début du printemps – j'ai oublié la date – va avoir lieu à Marseille le sommet mondial de l'eau. Il va y avoir un contre-sommet auquel je vous invite tous à participer et ces questions vont certainement être évoquées.

Je ne crois pas que ce projet soit très bon, je ne pense pas qu'il soit efficace. Je pense qu'il sera coûteux parce qu'on n'a pas dit non plus à qui allaient être payés le tuyau et le mètre cube d'eau de cette irrigation. Ceux qui pourront se le payer, tant mieux. Ceux qui ne pourront pas se le payer, tant pis !

**Philippe MARZOLF**

Merci, Madame.

**Madeleine DESMOULIN**

Je ne sais pas pourquoi vous m'interrompez, je n'avais pas fini.

**Philippe MARZOLF**

Je croyais que vous aviez fini, vous avez arrêté de parler. On peut rester, je n'ai pas de chronomètre.

**Madeleine DESMOULIN**

Vous remarquez que la seule personne qu'ils interrompent, c'est une femme.

**Philippe MARZOLF**

Personne n'interrompt personne. C'est moi qui passe la parole.

**Madeleine DESMOULIN**

Je pense que ce projet est prématuré. On fait appel au peuple pour qu'il vienne dire ce qu'il pense. Par contre, ce que je pense par exemple moi, on n'en tiendra pas compte.

**Philippe MARZOLF**

Je peux vous garantir que ce sera dans le compte rendu. Après, ce que les décideurs en font...

**Madeleine DESMOULIN**

La démocratie, c'est : tu causes, tu causes. Merci. Au revoir.

**Philippe MARZOLF**

Par contre, l'année prochaine, il y a des élections, donc vous pouvez toujours voter. Les référendums ne sont pas possibles en France, à part au niveau national, sur des questions d'intérêt national et les collectivités ne peuvent pas en organiser, à part sur leurs compétences.

Monsieur Allet, vous voulez répondre sur différents points, rapidement. Toute une réunion a parlé des questions de pollution et l'Agence régionale de la Santé a donné notamment des éléments très précis.

**Claude ALLET**

Sur la qualité de l'eau du Rhône, il y a le compte rendu du débat et on va faire aussi un petit fascicule que l'on prépare. Effectivement, il y a beaucoup de questions légitimes sur la qualité du Rhône. Il faut savoir que la qualité de l'eau du Rhône s'est sensiblement améliorée depuis une trentaine d'années, grâce aux politiques menées par l'Agence de l'eau, à l'amélioration des qualités qu'il y a eues sur le Rhône et à l'amélioration des stations d'épuration. Nous sommes soumis à énormément de contrôles. On les a présentés. Environ 180 molécules sont recherchées chaque année par différents tests et sont analysées par des laboratoires indépendants.

Aujourd'hui, on apporte de l'eau du Rhône sur une très grande partie de l'agriculture du Gard, sur une grande partie de l'agriculture de l'Hérault. On apporte de l'eau du Rhône pour l'eau soumise à potabilisation, sur une grande partie aussi de ces territoires, en deuxième ressource, en secours par rapport aux ressources locales, sous le contrôle très précis, très pointilleux de l'Etat, des Agences de l'eau et de l'ARS. Les résultats sont connus, sont publics, on les a diffusés. Donc, je pense qu'on ne peut pas dire ça.

Par contre, vous dites qu'aujourd'hui, c'est prématuré. On a un débat public dont l'objectif est de dire : faut-il faire ou ne faut-il pas faire Aqua Domitia ? C'est bien l'enjeu du débat public que d'entendre tous les citoyens. Certains disent qu'il faut le faire plus vite, d'autres disent qu'il ne faut pas le faire. Attendons les conclusions.

**Madeleine DESMOULIN**

Vous n'avez pas répondu sur le prix, sur le coût.

**Philippe MARZOLF**

Il va répondre après, mais il faut que tout le monde puisse s'exprimer. Monsieur ? Vous vous êtes déjà exprimé deux fois.

**Jean-Pascal PELAGATTI**

Merci. Je voulais déjà vous poser une question, Monsieur Marzolf. Comment se fait-ce qu'un seul syndicat agricole soit invité à cette table, en plus un syndicat qui ne représente que 15 % des agriculteurs, alors que des syndicats majoritaires qui représentent plus de 60 % des agriculteurs ne sont pas là ? Puis, c'est évidemment le seul syndicat qui est contre l'irrigation. Est-ce fait exprès ou pas ? On ne sait pas. Question.

**Philippe MARZOLF**

Dans la prochaine table ronde, vous avez plein de syndicats de vigneron indépendants, des coopératives.

**Jean-Pascal PELAGATTI**

Cela n'a rien à voir, mais ce n'est pas grave.

**Thierry ARCIER**

Est-ce que tu peux dire en quoi je suis contre l'irrigation, alors que j'ai demandé deux fois plus d'eau ? Je ne suis pas contre l'irrigation, je veux plus d'eau et qu'elle soit réservée à l'agriculture surtout, sur des terres où on ne pourra pas mettre des baraques d'ici moins de dix ans ?

**Jean-Pascal PELAGATTI**

Sur ce point, on est d'accord. Monsieur Arcier, j'ai une question. J'entends bien que vous voulez prôner toute une partie de l'agriculture. Sur ce point, je rejoins entièrement Monsieur Verdier de la région, je pense qu'il y a la place pour toutes les agricultures, toutes les viticultures. En Languedoc-Roussillon, on produit 14 millions d'hectos. Je ne pense pas que l'on puisse vendre 14 millions d'hectos, en bouteille, aux touristes qui viennent. C'est impossible. Ou alors, dites clairement que l'on dégage 70 % des viticulteurs, on les tue tous et en garde 30 % qui font de la bouteille. Dans ce cas-là, oui. Moi, je ne suis pas pour. Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde. Il y a la place pour ceux qui valorisent en bouteille. Bien sûr, il faut qu'ils soient là. Cela tire tout le monde vers le haut. Il y a aussi la place pour ceux qui font du vrac et qui vendent au négoce pour l'exportation, pour la consommation locale, en vrac ou pas. Il y a la place pour tout le monde. Il faut travailler pour tout le monde. C'est mon avis.

Ensuite, par rapport à ce qu'a dit Monsieur de la Communauté d'Agglomération de Narbonne, je suis un peu réservé sur la proposition de pépinières d'entreprises. Une va se mettre en place dans l'Hérault, donc je connais un peu le dossier. Moi, je ne pense pas que ce soit une bonne solution pour les agriculteurs de les mettre pendant un ou deux ans salariés d'une structure. D'une part, qui va financer ? Cela va encore coûter des sous au contribuable. D'autre part, au bout de deux ans, qu'est-ce qu'ils vont faire s'ils n'ont plus de foncier ? En zone périurbaine, il est très difficile de trouver du foncier. Donc, on leur enlève au bout de deux ans, ce sera fini. Je ne pense pas que ce soit une bonne solution. Il existe des accompagnements. Il y a, au niveau national, des aides de l'Etat (la DJA, le PPP). Il y a l'accompagnement du Conseil régional, le pacte en agriculture qui

complète ce PPP et qui permet d'installer des agriculteurs exploitants. Je ne vois pas trop. Si ce sont des stages, d'accord, mais je ne vois pas trop pourquoi louer des terres pendant un ou deux ans, salarier des gens. Ensuite, qu'est-ce qu'on en fait et qui va financer ? Cela me semble à réfléchir un peu.

### **Gérard CRIBAILLET**

Juste une réponse rapide. Bien sûr, il y a toutes les autres aides existantes qui sont sur le territoire et que nous continuons. Sur ce projet précis de ceinture verte à Narbonne, nous allons le coupler avec ce projet de pépinière d'entreprises qui est un projet expérimental. Actuellement, les jeunes qui sortent des formations agricoles se forment essentiellement sur du maraîchage et du maraîchage bio. Tous n'ont pas des portes de sortie, à l'issue de leur formation. Il s'agit d'augmenter le potentiel – je suis d'accord avec vous sur l'existant – sur une expérimentation propre à une collectivité. On n'a pas la prétention de régler le problème de l'installation des jeunes agriculteurs. Il s'agit de voir si, en partant de zéro sur le territoire, on peut mettre en place du foncier. Le foncier est la grosse problématique dans l'installation des jeunes, on en est tous conscient. Ensuite, ces zones devraient être protégées dans les PLU communaux.

Avec les services de la Chambre d'Agriculture, un accompagnement est prévu pour que l'on débouche sur quelque chose qui soit opérationnel. On va aller très progressivement : tant d'hectares, tant de jeunes qui sont intégrés dans le processus. Ensuite, commercialisation, points de vente, circuits courts. C'est quelque chose que l'on essaie de mettre en place et que l'on souhaite ensuite dupliquer sur d'autres secteurs du territoire qui sont en train de se développer, chaque fois le plus près possible des marchés. Je vous rassure, ce n'est pas pour leur venir en concurrence. C'est au contraire pour donner une chance supplémentaire à des jeunes qui sont en demande.

S'agissant du coût, ce sera payé par la vente des produits et ainsi de suite. Il y aura une mise de fonds de la collectivité. C'est dans son rôle. Une collectivité se doit d'impulser ce genre de projets qui vont servir ensuite à l'ensemble de ce territoire.

### **Philippe MARZOLF**

Merci, Messieurs.

### **Jean-Pierre VAILHE, Chambre d'Agriculture de l'Hérault**

La diversification a un lien avec le précédent atelier. D'un côté, un projet Aqua Domitia dont il ne s'agit pas de dire qu'il n'est pas bon. Je crois que pour tous les secteurs concernés, quelles que soient les cultures et les spéculations, c'est vraiment une bonne réussite. Par contre, si je fais le lien entre le tracé et la densification de la demande agricole, je me dis que là où passe le tracé, c'est très bon et là où il ne passe pas, c'est tout blanc et il n'y a pas de demande.

On en revient un peu à la seconde problématique qui est celle qui vient d'être évoquée : comment fait-on s'il n'y a pas d'eau ? On recherche des techniques culturales. Là, je fais un peu de mauvaise foi évidemment et de mauvaise volonté vis-à-vis de mon collègue Arcier qui est de Saint-Pargoire pour dire que sur sa coopérative, sur nos coopératives, sur le groupement de producteurs de l'UCOVIA par exemple, il y a une demande de l'ensemble des coopératives pour étudier l'irrigation

et pour faire une demande d'eau. C'est également le cas de la cave coopérative de Saint-Saturnin, de la cave coopérative d'Adissan. Je crois qu'il y a, dans tout ce secteur de la vallée de l'Hérault, une demande agricole qui n'a pas été prise en compte. Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'apporter la polémique sur ce point. Il s'agit simplement de dire : le projet tel qu'il est, c'est bien, mais ne sanctuarisons pas cette demande comme une demande arrêtée. On peut dire que ce qui est arrêté, là où il y a des demandes agricoles, c'est parfait, mais que tous les secteurs qui ne sont pas concernés pourront se manifester demain.

Voilà simplement ce que je voulais dire. Il y a une demande forte, en dehors du projet qui est aujourd'hui établi et il y a peut-être des voies que l'on peut étudier, notamment les retenues collinaires temporaires. Imaginons que le tuyau de diamètre de 1,20 mètre stocke pendant l'hiver dans un barrage qui lui aussi serait mis à disposition d'autres secteurs pendant l'été puisque la demande agricole se fait quand même l'été. Je crois que ce sont des voies qu'il faut étudier. On n'est pas dans la polémique, on est dans l'ouverture. On est à Capestang aujourd'hui, on est sur des secteurs, le Biterrois, le Minervois, l'Aude, qui ont largement demandé l'eau. Il n'y a pas beaucoup de personnes de la vallée de l'Hérault, je me sens de les représenter aujourd'hui, comme représentant de la Chambre d'Agriculture de ce secteur. Il y a des demandes importantes. Le lac de Salagou qui est avancé aussi comme une ressource alternative, a un petit potentiel de développement puisque des études du Conseil général ont été menées sur ce sujet. Le reste du bassin versant, au travers des études du SAGE, est très déficitaire sur les ressources en eau, aussi bien sur les ressources eau potable qu'agricoles. Il faut quand même mentionner ces éléments, je voulais qu'aujourd'hui, ce soit dit.

A mon avis, Aqua Domitia, tel qu'il est présenté, c'est bien, mais c'est partiel. Ouvrons la réflexion pour le développement des autres territoires qui n'ont pas dit leur dernier mot, qui sont en tout cas demandeurs aussi de l'eau.

### **Philippe MARZOLF**

Merci pour cette précision. Dans la réunion des solutions alternatives nous avons parlé des solutions autres qu'Aqua Domitia. Merci, Messieurs. On va passer à la troisième table ronde sur l'irrigation de la vigne, avec Monsieur Payan, de l'Institut français de la Vigne et du Vin, qui va nous parler des contraintes hydriques de la vigne, Monsieur Christophe Thomas, administrateur du syndicat des vignerons indépendants de l'Hérault, Philippe Vergnes de la Fédération régionale de la coopération vinicole Languedoc-Roussillon et Michel Bataille, prédisent des Vignerons au Pays d'Ensérune et des Vignobles Foncalieu. Merci de bien respecter vos sept minutes de parole, s'il vous plaît. Monsieur Payan, allez-y.

## Troisième table ronde Irrigation de la vigne

### **I. Les contraintes hydriques de la vigne. L'intérêt de l'irrigation et les impacts de l'eau sur la physiologie de la vigne en fonction des techniques d'irrigation**

**Jean-Christophe PAYAN, Institut français de la Vigne et du Vin (IFV)**

Merci. Bonsoir. Je vais vous présenter une petite synthèse que l'on a réalisée avec quelques collègues des Chambres d'Agriculture, autour des principaux effets de l'irrigation au vignoble. J'y associe quelques collègues en particulier qui m'ont aidé à préparer cette présentation. Je tenais surtout à mettre en avant le fait que ce n'était pas une vision unique puisqu'au sein de l'institut, j'ai la chance d'animer un groupe de travail et que c'est une vision que nous avons unanimement retenue avec les collègues des Chambres d'Agriculture, à la suite d'une dizaine d'années d'expérimentation. C'est donc une vision synthétique, assez rapide pour respecter le temps.

Je vais insister particulièrement sur les deux premiers points – on verra si le temps permet d'aller sur le troisième – c'est-à-dire les effets de l'irrigation sur le rendement d'une part, puis sur la qualité d'autre part.

Sur le rendement, vous avez ici synthétisé une trentaine d'expérimentations qui ont eu lieu sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Vous avez, sur l'axe horizontal, les quantités d'eau apportées : différents essais, différents millésimes, différents cépages. Sur l'axe vertical, vous avez les effets induits sur la production par rapport au témoin non irrigué. On a tiré de ces essais deux enseignements.

Le premier, c'est que contrairement à ce que l'on pouvait essayer d'obtenir, on n'a jamais réussi à faire des productions exceptionnelles avec l'eau prise comme seul facteur de variation. On n'a jamais réussi à dépasser 50 % d'augmentation du témoin. On n'a jamais fait éclater des baies, comme on avait souhaité le faire, quelque fois avec des irrigations extraordinaires. Tout cela pour dire que par rapport au rendement, l'eau à elle seule ne permet pas non plus d'obtenir des niveaux de surproduction. Il faut repenser le système de production dans sa totalité, avec la bonne gestion de l'entretien du sol, la fertilisation également, mais l'eau à elle seule ne permet pas d'obtenir des niveaux de rendement exceptionnellement hauts.

Le second enseignement, c'est que finalement, sur des techniques d'irrigation au goutte-à-goutte, les besoins en eau de la vigne sont relativement faibles par rapport aux autres cultures. Comme vous le voyez, au-delà de 100 millimètres – c'est déjà une dose assez importante qui se justifie dans les années très sèches – les apports d'eau ne sont plus valorisés en termes d'effet sur la production.

J'ai fait une petite diapo de synthèse pour rappeler ces effets. Retenez une variabilité de 0 à 50 % de gain de production, mais rappelez-vous également surtout de la dispersion du nuage de points. Ça ne marche pas à tous les coups. On a un gain moyen d'une vingtaine de pourcents. Parfois, les effets sont quasiment nuls.

Un autre élément que je tiens à souligner dans cette présentation, c'est l'objectif qui était initialement recherché et qui était de stabiliser la production interannuellement. C'est une autre découverte que nous avons pu constater : finalement, on a énormément de mal à stabiliser les niveaux de production de façon interannuelle en jouant uniquement sur l'irrigation, pour les mêmes raisons que précédemment. Les autres techniques de conduite, entretien du sol, fertilisation, taille notamment, induisent des alternances de rendement, des hétérogénéités de rendement. L'irrigation permet d'augmenter, dans des proportions citées précédemment, les rendements par rapport au témoin sec, mais on n'a jamais réussi à stabiliser les rendements autour d'une valeur moyenne interannuelle.

Je vous vais présenter maintenant quelques résultats sur la qualité, en commençant par le taux de sucre. Là, ça marche quasiment à tous les coups. Les apports d'eau provoquent des gains quasi systématiques du taux de sucre. Les modalités en bleu et noir correspondent à des doses d'irrigation croissantes et est représenté en rouge le témoin non irrigué. Vous avez ici un exemple, comme on en retrouve très souvent dans toutes les expérimentations. Le principe, c'est qu'avec l'eau, le feuillage fonctionne mieux et on a donc une meilleure accumulation des sucres, une meilleure synthèse des sucres dans les baies.

Un autre critère intéressant au niveau du vin, c'est tout ce qui concerne la couleur ou la structure. Là, on a l'effet inverse. Les apports d'eau induisent des dépréciations du niveau de coloration des vins et de structure. Cependant, il faut nuancer cette conclusion par rapport aux types de vins produits ou aux cépages concernés. Vous avez par exemple sur la gauche le grenache qui a naturellement un faible potentiel et qui est très vite affecté à la baisse par des niveaux d'irrigation, alors que sur la droite, sur le syrah qui est un cépage à très forte coloration, même si on baisse un peu, on reste sur des structures tout à fait satisfaisantes. L'effet sur la coloration des vins et la structure des vins est donc à prendre en compte en fonction du cépage et du type de vin recherché.

Enfin, en termes d'effets sur la qualité des vins, en termes de dégustation, une fois encore, les effets sont loin d'être significatifs. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que l'on ne déprécie pas la qualité des vins avec des irrigations réalisées dans des proportions présentées précédemment, des irrigations que l'on va considérer comme raisonnées en goutte-à-goutte, entre 50 et 100 millimètres. On n'améliore pas, mais on ne détériore pas non plus la qualité des vins.

J'ai laissé, sur la droite, un graphique à remplir. Il s'agissait de ce que j'appelle le sec tardif. On a vu qu'avec l'irrigation, on augmentait le taux de sucre et que l'on avait donc une précocité des vendanges un peu plus importante que sans eau. Si on se permet de laisser sur la parcelle le témoin non irrigué, c'est souvent au détriment de risques climatiques parce qu'il faut laisser quinze jours ou trois semaines le témoin non irrigué et par rapport à une perte de rendement également par flétrissement des baies. Si on vendange ce témoin non irrigué au même niveau de maturité que les autres, ce vin a tendance à être préféré, mais c'est la seule distinction que l'on puisse réaliser et comme vous le voyez, dans des proportions qui sont assez peu significatives.

Je reprends la synthèse de ce que l'on a vu sur la qualité en insistant aussi sur le fait que nous avons obtenu ces résultats uniquement sur des vins rouges. On a assez peu de recul sur les vins blancs et les vins rosés pour lesquels l'irrigation pourrait être un élément un peu plus favorable, en maintenant une meilleure acidité et donc une meilleure fraîcheur dans les vins finis.

Je vais passer assez rapidement sur la troisième partie parce que je ne pense pas qu'elle soit l'objet de la présentation et le temps des questions est là pour cela si vous le souhaitez. Elle concerne la

mise en œuvre de l'irrigation, simplement pour rappeler, en termes de période notamment, que dans la région, il est très rare d'avoir besoin d'irriguer avant la mi-juin, voire début juillet. Nous ne sommes quand même pas dans des régions complètement désertiques. De façon fréquentielle, sur les dix ou quinze dernières années, je ne connais pas de situations qui aient nécessité une irrigation avant la mi-juin. On est donc vraiment sur du complément de sécheresses estivales, du moins dans l'attente des modifications du climat éventuellement à venir. Jusqu'à présent, même durant les années de forte sécheresse, 2003, 2007, on n'avait pas besoin d'irriguer avant la deuxième quinzaine de juin.

Actuellement, la réglementation interdit des apports après véraison ou après le 15 août. Il existe des tas de techniques ou de conseils adaptés à la bonne gestion du déclenchement des irrigations. Dans tous les cas de figures, les irrigations qui sont recommandées aujourd'hui par les services techniques sont uniquement des irrigations par goutte-à-goutte, pour plusieurs raisons, pour des raisons d'économie d'eau, mais également pour des raisons d'adaptation de ce système d'irrigation aux faibles demandes représentées par la viticulture. En période de sécheresse, le principe est d'apporter peu d'eau, mais régulièrement, pour arrêter les apports une fois que les précipitations interviendraient.

Voilà ce que je voulais vous présenter. Retenez bien que les effets sont assez neutres sur la qualité des vins, que les hausses de rendements sont relativement limitées et que les besoins en eau sont faibles, mais parfois nécessaires pour subvenir à la rentabilité économique des exploitations.

### **Philippe MARZOLF**

Monsieur Thomas, vous allez nous parler de la position et des attentes des vignerons indépendants et des caves particulières par rapport au projet.

## **II. La position ou les attentes des vignerons indépendants face à l'irrigation et l'évaluation des besoins d'irrigation pour les caves particulières**

### **Christophe THOMAS, administrateur du Syndicat des Vignerons Indépendants de l'Hérault**

Tout à fait. Je fais d'abord un petit clin d'œil à cette tribune, à savoir que j'ai l'impression de me retrouver vingt ans en arrière – ça me rajeunit un peu – à défendre les vignerons et la viticulture. Michel et Philippe, on peut retrouver les spécificités des vignerons indépendants au niveau des circuits de commercialisation, mais en matière de pratiques culturelles, je crois qu'on a vraiment à lutter ensemble et à travailler ensemble dans une même voie. C'est pour cela qu'au niveau des projets, que ce soit sur le maillon biterrois ou que ce soit sur le maillon du Pays d'Ensérune, on se retrouve complètement associés à ce projet.

On a une évidence forte et je crois que l'exposé que nous a fait mon voisin, Monsieur Payan, prouve bien l'évolution climatologique telle que l'on peut l'imaginer, à savoir des réductions importantes des précipitations. Moi, j'ai noté, pour cette année, en précipitations, sur la période végétative, 120 millimètres. On est dans des schémas arides. Forcément, à terme, si on veut que la vigne fasse encore des raisins, si petits soient-ils, il faudra bien compenser. Je crois que c'est en ces termes que se pose le débat d'Aqua Domitia. On est dans la compensation d'une évolution de ce que peut nous donner la nature.

Cette attente, sur le territoire qui est traversé par Aqua Domitia, est forte. Bien entendu, comme il a été évoqué dans la salle, tout le territoire n'est pas concerné par le maillage d'Aqua Domitia. C'est un peu le souci que je voudrais faire passer à travers cette table ronde. L'attente des vignerons, dans d'autres secteurs, n'est pas prise en compte. 2,5 m<sup>3</sup> par seconde : quand on fait le cumul des besoins, on est largement en dessous des attentes. D'ailleurs, il y a une plaquette qui le montre. C'est un peu le message que je voudrais faire passer en tant que vigneron indépendant : c'est le fait qu'il faut vraiment que ce projet avance et soit dimensionné en fonction des attentes des uns et des autres. Si d'aventure, pour des problèmes économiques ou autres, on n'a pas la possibilité d'offrir une irrigation à moyen terme pour le territoire héraultais, il faut vraiment que l'on axe une politique de recherche de ressources complémentaires sur les territoires qui ne sont pas dans ce cadre-là. C'est un souhait très fort des vignerons indépendants. La vallée de l'Hérault est un peu l'oublié du secteur. Certes, il y a le fleuve Hérault qui aujourd'hui d'ailleurs menace d'être en crue, toujours est-il que c'est cet aspect que je voudrais mettre en évidence : un besoin d'eau qui est nécessaire dans ce secteur.

Des investissements sont faits pour établir un vignoble, pour vinifier et pour commercialiser. Si d'aventure nos produits deviennent de plus en plus restreints et trop maigres par rapport aux investissements réalisés, on n'arrivera jamais à rentabiliser ces investissements. On a donc besoin d'assurer un niveau de production constant. Je crois que nous devons avant tout mener ce débat : assurer un niveau de rendement constant, sans vouloir espérer faire beaucoup plus que ce qui est présenté. On n'est pas dans une logique de faire 30 ou 40 % de rendement supplémentaire ; on est, sur le département de l'Hérault, à des 60 hectolitres l'hectare. Certains parlent de vignobles extraméridionaux ou de vignobles plus récents à 200 ou 300 hectolitres l'hectare. On n'est pas du tout dans ce schéma. C'est vraiment le maintien d'un niveau de production suffisant pour assurer le retour sur investissements qui ont été faits par les uns et par les autres. La rentabilité de nos exploitations est vraiment nécessaire.

Elle est nécessaire aussi à ce maintien de paysage. Une agriculture présente un paysage sympathique, vert et la vigne fait partie de ce paysage. Si on veut que des touristes viennent, il faut vraiment que le territoire soit accueillant. Si on veut avoir des circuits courts – en tant que caves particulières, nous sommes vraiment dans cette logique de développer les circuits courts – il faut que l'ensemble du territoire soit accueillant. Ça, c'est grâce aux vignerons indépendants, aux vignerons coopérateurs, à une agriculture présente sur notre territoire. Ce n'est pas ce que l'on appelle les armasses qui attireront les touristes. Je crois que c'est un élément fort, un enjeu pour notre avenir, que l'on soit vraiment dans une logique d'accueil et que l'on puisse présenter un territoire de qualité.

Je ne voudrais pas que l'on oppose deux types de viticultures. Si on fait un zoom sur notre territoire, on voit que les zones de plaine alternent véritablement avec des zones de plateau, avec de faibles ressources en eau, avec des terres que l'on appelle des terres arides anciennes dans notre secteur du Piscénois et qui font partie complètement du territoire. On ne peut pas dire que la viticulture doit vivre en bas et que rien ne doit exister sur le reste. Je crois que c'est ce qui est important et c'est l'enjeu d'un projet comme Aqua Domitia.

Je voulais dire aussi que d'emblée – je crois que c'est exemplaire sur ces sujets – il y a eu une écoute de la part des vignerons coopérateurs. Je les remercie de la manière dont nous avons pu travailler sur les différents projets. C'est la prise en compte de l'ensemble des territoires, il n'y a pas de sectarisme ni de corporatisme. Je crois qu'on doit mettre en évidence cette volonté du peuple

vigneron – je reprends des termes un peu syndicalistes – à exister et à exister encore dans les vingt prochaines années.

### **Philippe MARZOLF**

Merci. Philippe Vergnes, vous êtes à la Fédération régionale de la coopération vinicole du Languedoc-Roussillon, vous allez nous parler des enjeux économiques de l'irrigation.

### **III. Les enjeux économiques de l'irrigation**

#### **Philippe VERGNES, Fédération régionale de la Coopération vinicole du Languedoc-Roussillon**

Bonjour à toutes et à tous. J'interviens en lieu et place du président de la Fédération régionale de la Coopération vinicole du Languedoc-Roussillon, Boris Calmette, qui est en déplacement sur la capitale et qui m'a demandé de l'excuser.

L'intérêt du débat public, c'est qu'il n'y a pas que des paysans dans la salle, ce qui est une excellente chose. Qui sommes-nous ? Nous sommes un syndicat professionnel. Ce syndicat regroupe 210 caves coopératives, des distilleries et des unions commerciales en Languedoc-Roussillon. Derrière ces caves coopératives, il y a 20 000 associés coopérateurs, doublés de 6 600 emplois salariés. Le volume produit et vinifié par les caves coopératives représente 70 % de la production du Languedoc-Roussillon. Le chiffre d'affaires de ces coopératives est de 600 millions d'euros dont le tiers à l'exportation. Nous commercialisons 400 millions de cols.

Quel poids et quelle image a la viticulture du Languedoc-Roussillon au niveau national ? Nous sommes le premier vignoble de France et nous représentons quasiment un tiers du vignoble national. Nos vigneron, qu'ils soient vigneron indépendants ou vigneron coopérateurs, ont entamé, depuis une trentaine d'années, des efforts qualitatifs extraordinaires au niveau de la restructuration. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons renouvelé la moitié de notre vignoble avec des cépages nouveaux. Je dis nouveau et non pas améliorateur, alors qu'il est écrit « améliorateur », puisque souvent, à travers ces cépages, nous avons produit des vins mono-cépage. Nous avons bon nombre d'appellations d'origine protégées, trois couleurs – blanc, rouge, rosé – sur notre région et nous avons le plus grand nombre d'indications géographiques protégées, les fameuses IGP, de France. Le poids de cette viticulture est donc réel, il faut en prendre conscience.

En parallèle, nous avons accompagné nos outils de vinification, avec des efforts technologiques. Je vous rassure, personne n'a fait des usines à gaz, mais nous avons quand même investi, depuis 2007, 127 millions d'euros dans nos caves coopératives. Nous élaborons aussi 300 produits différents, soit une grande diversité.

Cette carte parle d'elle-même. Vous voyez le poids de la viticulture, représentée en rose, malgré 14 000 ou 15 000 hectares arrachés chez nous. Sur l'arrachage, j'apporte une petite précision. En Espagne, il a été arraché 100 000 hectares et en Italie, il a été arraché 30 000 hectares. Ce qui est arrivé chez nous est malheureux, mais regardez encore le poids de la viticulture au niveau régional, à travers cette cartographie.

Pourquoi les vignerons coopérateurs pensent que l'irrigation de la vigne est un outil de régulation de la production ?

On va faire un retour en arrière. En 2003, on a pris un coup sur la cafetière ; on le dira comme ça. C'est la première année où l'on a réalisé que les choses pouvaient changer, avec un climat qui allait de plus en plus créer des soucis, notamment sur la maturité, sur l'aboutissement d'une année de travail. Effectivement, aujourd'hui, les scientifiques disent à juste titre que plus ça va aller, plus on aura des soucis importants. Tous les intervenants ont repris ce point.

Qu'on le veuille ou non, le marché du vin est mondialisé. Je ne rentrerai pas dans le débat de savoir si c'est bien ou non. Aujourd'hui, 70 % de nos vins vont sur le marché mondial. Le seul moyen de réguler la production pour faire face aux fluctuations de récolte peut être basé sur l'irrigation, afin de sécuriser les différents segments de marché. Pour vous donner des exemples concrets, l'année dernière, avec la très petite récolte du Languedoc-Roussillon, nous avons perdu des parts importantes – je pèse mes mots – sur notamment des vins d'indication géographique protégée, les vins de pays, , que sont les vins de pays du département de l'Hérault ou de l'Aude. Rien que sur l'Aude, nous avons perdu 400 000 hectolitres. Et quand vous perdez un marché, c'est compliqué de le rattraper ; je sais que vous en êtes persuadés.

Nous avons défini deux enjeux principaux et raisonnés de la vigne. Je pèse mes mots et dis bien « raisonné ». Nous sommes des gens responsables et il est important de raisonner l'irrigation, pour deux motifs.

Le premier est d'essayer d'assurer autant que faire se peut la viabilité de nos exploitants. On ne reviendra pas sur les dix dernières années que nous venons de passer, mais il est important de parler de viabilité. Les paysans ne se lèvent pas le matin pour perdre de l'argent. C'est pour maintenir un potentiel de production et surtout s'adapter aux goûts des consommateurs. Je pense que faire du vin pour se faire plaisir est un temps révolu. Il faut se faire plaisir, mais il faut adapter nos productions aux goûts des consommateurs qui vont vers des vins plus fruités, plus équilibrés, moins tanniques. Je sais que vous vous êtes adaptés, mais il faut continuer dans ce sens. L'avenir passera par ces marchés. En parallèle, il faut être compétitif. Je sais que le mot ne vous plaît pas et je partage ce que vous pensez, mais il faut être compétitif sur le marché mondial. Il n'empêche qu'il faut continuer à occuper les marchés de niche, à être sur des circuits courts, à être sur le marché franco-français et européen, mais aujourd'hui, il faut aller sur le marché mondial.

Le deuxième enjeu primordial pour nos vignerons est de pouvoir aménager au mieux le territoire. Je n'ai pas beaucoup entendu parler de nos touristes. Si le touriste fait du VTT, de la marche à pied ou du *jogging*, il veut traverser des vignobles. Il ne veut pas traverser des armasses. S'il traverse des armasses, il va se piquer les mollets et il ne viendra plus. Il est important, à un moment donné, de pouvoir leur amener un paysage. Nous sommes, nous, les vignerons et les agriculteurs en général, les meilleurs défenseurs de l'environnement. Il faut le dire et il est important de le rappeler. Par ailleurs, la vigne est un excellent coupe-feu qui puisse exister en cas d'incendie. On l'a vu encore malheureusement il y a trois semaines, sur Olonzac où 300 hectares sont partis en fumée. On l'a vu l'année d'avant sur La Clape. On le voit tous les ans à huit, dix endroits ou plus. La vigne est le meilleur coupe-feu. Il est donc important que l'on puisse garder la vigne. J'ai toujours dit : le feu partira un jour de Carcassonne, il pourrait arriver à Béziers, à Collioure, à Valras s'il n'y avait pas la vigne qui puisse faire son effet. Je suis persuadé que le citoyen l'a acté et a aujourd'hui changé son fusil d'épaule par rapport à la vision qu'il avait des paysans que nous étions il y a cinquante ans.

Ce n'est pas péjoratif pour ceux qui étaient paysans il y a cinquante ans parce que si nous avions été alors en place, nous aurions fait exactement comme eux.

Enfin, sur nos territoires, il faut du monde, il ne faut pas un désert. C'est donc à travers le maintien d'un tissu social que l'on pourra faire ces choses. Je rappellerais simplement que nous avons aujourd'hui, sur le territoire, un emploi direct ou induit pour cinq hectares de vigne.

Nous sommes des gens responsables et nous voulons bien entendu une gestion économe de l'eau. Tout ce qui sera pris pour le tuyau Aqua Domitia, même s'il est sous-dimensionné, permettra de soulager les milieux aquatiques et de préserver les ressources souterraines pour l'alimentation en eau potable. La vigne – nous avons cette chance – est une culture économe en eau. Les scientifiques et les spécialistes le disent : il suffit de 400 à 600 mètres cubes par hectare et par an pour cette plante. Il est important de le rappeler.

L'objectif, comme tout le monde l'a compris, n'est pas de doubler les rendements. Je vais vous dire pourquoi en prenant un exemple concret. En 2010, nous étions sur 52 hectolitres de moyenne. En 2011, la viticulture régionale, ce sont 236 500 hectares et nous allons atteindre les 14 millions d'hectolitres. J'ai fait la division sur la chaise puisque Monsieur le directeur de la DRAAF avait dit 65 à l'hectare, nous sommes à 59 hectolitres/hectare. Sachez que par rapport à la pluviométrie que nous avons eue cette année, un paysan aurait demandé un accompagnement pluviométrique, il aurait eu exactement ce qui s'est passé. Cela veut dire que tout le vignoble du Languedoc-Roussillon a été au goutte-à-goutte cette année et nous ne ferons que 14 millions d'hectolitres. Mettez-le vous bien dans la tête : cela fait 59 hectolitres à l'hectare.

Vous voyez une courbe qui précise les rendements sur les trente dernières années. J'arrive à la conclusion. Le projet Aqua Domitia répond à un accroissement de la demande d'eau multi-usage des populations, mais je rajouterai « A bon entendeur, salut ! ». J'espère que vous avez compris ce que cela voulait dire. A multi-usage des populations : à bon entendeur salut. Je le répète parce qu'entre les douches en bord de mer, etc. il y a de quoi alimenter un peu notre côté agricole. Sur les zones desservies, le projet favorisera le maintien de l'activité viticole.

Je voudrais terminer en vous disant également que la Fédération régionale de la Coopération vinicole du Languedoc-Roussillon s'implique sur d'autres recherches, notamment la réutilisation des eaux urbaines traitées, la recherche de cépages résistants au stress hydrique. Cela a été dit par Pascal et on le partage tout à fait. Nous travaillons en collaboration avec d'autres organisations pour favoriser les retenues collinaires et les bassins de stockage. Depuis deux jours, des millions de mètres cubes sont partis à la mer, je vous le signale quand même au passage. Il faut impérativement pouvoir amener l'eau sur tous les territoires, à tous nos paysans, avec des retenues collinaires, avec des bassins de stockage, avec Aqua Domitia. Il faut l'amener le plus vite possible, en particulier à ceux qui ne l'ont pas du tout.

Pour terminer, deux questions. La disponibilité d'eau prévue sera-t-elle suffisante ? Chère Madame, on ne vous a répondu, je pose la même question. Quel sera le prix du mètre cube pour le paysan, sachant que le financement du réseau principal ne pourra pas être à la charge de l'agriculture ?

**Philippe MARZOLF**

La réponse sur le prix de l'eau a été donnée par BRL dans d'autres réunions. Le prix sera le même qu'actuellement, c'est-à-dire de 0,20 centime d'euro du mètre cube. Par contre, il faudra financer les réseaux secondaires et l'installation sur les champs, ce qui n'est pas encore fait puisque l'Europe n'a pas donné son accord.

Monsieur Bataille, pour finir, est-ce que vous pouvez tenir en sept minutes ?

**IV. Quel encadrement de l'irrigation pour les coopérateurs ?****Michel BATAILLE, Président des Vignerons du Pays d'Ensérune et des Vignobles Foncalieu**

Je vais essayer, mais je ne vous garantis rien parce que vous connaissez ma réputation. Je voudrais intervenir sur le pilotage de l'irrigation et sur les éléments d'encadrement que l'on a pu mettre en œuvre chez nous. Ce n'est qu'un exemple et ce n'est pas forcément un modèle. La structure que je préside, ce sont 450 000 hectos, 18 millions de bouteilles dont 80 % à l'export. On fait donc partie de cette viticulture qui exporte de façon durable et de façon rentable, mais ce n'est pas le seul modèle. Les circuits courts sont intéressants et il y a des modèles complémentaires. Je ne veux surtout pas donner des leçons. C'est simplement un éclairage. La coopérative des vignerons du Pays d'Ensérune, ici, ce sont 280 000 hectos, 4 000 hectares sur lesquels on a un projet pilote, en lien avec la région, le département et BRL.

L'irrigation est un puissant levier sur la qualité pour répondre aux différents segments de marché que vise l'entreprise. Je ne vous montre que l'exemple de mon entreprise. Encore une fois, ce n'est pas un modèle. Comment doit-on s'y prendre pour être présent, de façon rentable et durable sur un marché ? Il faut tout d'abord identifier les segments de marché qui sont adaptés à la stratégie de l'entreprise. Ensuite, on définit la position concurrentielle de l'entreprise sur ces segments de marché. On analyse la chaîne de valeur. Puis, on identifie les faiblesses et on met en œuvre des plans d'action. Dans ces faiblesses, nous avons tous identifié que l'absence d'irrigation est une vraie faiblesse pour le Languedoc-Roussillon, face à ses concurrents mondiaux. Je vous donne deux exemples : le chardonnay australien et le zinfandel de Californie. C'est contre ces gens-là que l'on se bat.

Ce petit schéma présente les différents grands segments de marché que l'on définit par des termes anglo-saxons.

- Les *basic wines* où l'acte de décision de l'acheteur est uniquement basé sur le prix et là, le Languedoc-Roussillon a peu à jouer, sauf exceptions parce que cela peut être un complément de gamme ou une façon de rentrer chez un grand distributeur britannique ou allemand.
- Les *premiums* et *popular premiums* où c'est plus délicat, où la notion de qualité/prix et la notion de service font que tel acheteur de la grande distribution ou de chaîne de cavistes se décide de travailler avec vous de façon durable.
- Le segment des *super premiums* qui peut être aussi appelé le segment des vins de terroir, mais aussi des vins d'expression et non pas forcément des appellations d'origine protégées. C'est un

acte très fort de la part de l'acheteur. C'est la qualité du vin qui fait la rencontre entre le producteur, un produit et des acheteurs.

C'est l'ensemble de ces segments qu'il faut que notre viticulture languedocienne puisse couvrir, en fonction des objectifs que chaque entreprise a choisis.

De façon très opérationnelle, il faut donc vraiment des profils-produits adaptés à chaque segment de marché et cela change dans le temps. Il faut un rendement optimal pour chacun des itinéraires techniques, aptes à délivrer le bon produit pour le bon segment et une limitation de la variation interannuelle des rendements, même si on a vu, avec l'exposé de Monsieur Payan, que ce n'est pas forcément facile à atteindre, en tout cas avec la seule irrigation.

Les stratégies d'irrigation sont très variables selon les segments de marché visés. On doit bien sûr intégrer systématiquement une utilisation raisonnée de la ressource en eau. Le projet qu'on a développé ensemble sur Ensérune – je suis heureux qu'il y ait des élus, maires et présidents de Communautés qui soient là – c'est vraiment une stratégie d'entreprise qui est d'aller vers un projet de territoire. Christophe en parlait, on a associé les caves particulières, les producteurs de fruits et légumes, même si au départ, c'était un projet d'entreprise qui s'est élargi ensuite en projet de territoire.

Un petit exemple. Comment analyse-t-on les segments de marché, par exemple pour le Sauvignon qualité sup ? On identifie les clients à travers le domaine/activité/stratégie et en face, on regarde nos concurrents. Sur le sauvignon par exemple, c'est Valdivieso ou Vina Maipo au Chili et SAAM Mountain Vineyard en Afrique du Sud. Ce sont des profils d'asperge. Là, quelle stratégie d'irrigation ? Pour avoir ce profil d'asperge, de thiols, il faut retarder la maturité par arrêt du chargement en sucre, avec une teinte verte des raisins – ce sont les fameux cépages blancs qui répondent mieux à l'irrigation que les rouges – la plus forte possible. La stratégie d'irrigation est de 200 mètres cubes par hectare et par semaine dès la mi-juin. Je rappelle que les Sauvignons se récoltent tôt. Donc, on arrête tôt.

Vous avez là deux stratégies d'irrigation. Vous voyez en rouge un stress hydrique modéré. Si on a une stratégie de vin blanc typé frais, il faut un stress modéré à partir de la véraison. C'est la première stratégie qu'on met en œuvre. Pour des vins blancs plus mûrs, type Chardonnay, Sauvignon ou Terpène – ceux qui connaissent les vins de Tariquet, ce sont ces types-là – il faut un stress plus fort en fin de maturation. On a développé tout un tas de modèles de ce type. C'est ce qu'il faut faire : une stratégie d'irrigation pour chaque type de cépage et chaque parcelle.

Cela se met en œuvre à travers un certain nombre de schémas que l'on a développés avec la recherche. C'est l'exemple du Sauvignon qui est le plus significatif. Il y a quatre types d'arômes au niveau des Sauvignons dont les premiers sont des arômes de pyrazines, de poivrons, ensuite les thiols, les asperges, puis un côté fruit de la passion et enfin, des arômes de terpène, plus melon, pêche, etc. L'Angleterre par exemple demande des vins de type pyrazine et thiol. Le marché français demande des Sauvignons plus mûrs. On adapte donc le modèle d'irrigation principalement en fonction du segment de marché visé.

Comment pilote-t-on ? Il faut à la fois des outils de contrôle et de suivi du besoin en eau, des recommandations auprès des vignerons et de la programmation. Nous avons développé, sur le groupe et sur la coopérative, mais aussi à Puichéric, un ensemble de moyens pour accompagner nos vignerons. Premièrement, nous avons installé des stations météo dans chaque commune dans

laquelle nous intervenons. Ensuite, l'état du sol est contrôlé par nos services du vignoble, à travers un certain nombre d'outils, comme les sondes Watermark qui mesurent, à différents niveaux de profondeur, l'humidité du sol. Je ne rentre pas dans le débat technique, je pourrai répondre, si vous le souhaitez, à des questions. On a toute une série de parcelles types, en fonction du type de sols, qui sont suivies avec ces sondes Watermark. On contrôle l'alimentation en eau de la plante – en période végétative, il faut le faire la nuit, c'est pour cela qu'il a une lampe frontale – avec une chambre à pression qui a été financée à l'époque sur des fonds publics, par le Conseil régional et le Conseil général. On mesure, sur un certain nombre de parcelles témoins, au-delà de l'eau qui est dans le sol, la capacité qu'a la plante à restituer cette eau et son niveau de stress hydrique, pour déclencher des irrigations en fonction des segments de marché, segments de marché qui plaisent tant à Emmanuel. Nous avons aussi développé, depuis deux ans, des modèles un peu plus performants dont les sondes Diviner pour maîtriser le flux de sève sur chaque plante. Les parcelles témoins sont moins nombreuses parce que ce système est plus coûteux.

L'ensemble de ces mesures et les parcelles de référence – c'est ce qui est important en matière d'organisation – permettent à nos équipes vignobles de faire des recommandations hebdomadaires par mail à nos producteurs, en fonction du type de cépages, du type de sol et des segments visés. C'est extrêmement important. L'irrigation ne doit surtout pas consister à ouvrir les robinets et à aller à la plage. Cela ne fonctionne pas, on va gaspiller l'eau et on ne sera pas bon sur les profils-produits. Ce n'est surtout pas cela. Ce pilotage nécessite évidemment une adhésion des producteurs qui doivent avoir équipé leurs parcelles d'un outil simple mais indispensable que sont les programmeurs. Vous voyez un exemple. Chaque parcelle doit être équipée d'un programmeur qui permet d'arroser quatre heures, cinq heures, si possible la nuit plutôt que le jour, pour ne pas consommer. Si on ouvre le robinet et on va à la plage ou on va voir un match de rugby – ce n'est pas l'époque d'ailleurs en général – on risque de laisser ouvert trop longtemps.

Pour conclure, l'irrigation raisonnée est vraiment pour nous une arme indispensable dans cette compétition internationale, compétition internationale que l'on ne peut pas refuser. Cela a été dit par Philippe. Les marchés se mondialisent, ils s'ouvrent. On produit 14 millions d'hectos en Languedoc-Roussillon, on ne peut pas les vendre qu'en circuits courts, mais les circuits courts sont intéressants. Cela fait quand même consommer 1 000 litres par personne et par an, ce qui fait beaucoup. Les circuits courts sont importants et on y participe aussi d'ailleurs.

Cependant, l'irrigation nécessite un nouvel apprentissage pour les vignerons puisque c'est une nouvelle technique, ainsi qu'un encadrement. Les Chambres d'Agriculture ont fait beaucoup de travail en la matière, mais un accompagnement est également nécessaire par les structures de commercialisation parce que c'est vraiment pour leurs marchés.

Il faut aussi qu'il y ait une prise de conscience des enjeux environnementaux et l'adoption de nouveaux modes d'exploitation plus respectueux de l'environnement. On ne s'était pas cadré avec les intervenants précédents, mais je suis un fervent partisan de l'enherbement parce qu'il permet de remettre les sols en état et il permet aussi, dans ces périodes d'excès d'eau, de limiter les inondations. Dieu sait si les inondations sont un problème majeur en Languedoc-Roussillon.

Je dis, ce qui ne fera pas plaisir à tout le monde, qu'il faut que la puissance publique, les financeurs aient une exigence de contrôle sur le bon usage de l'eau. Il est nécessaire que les structures qui portent ces demandes sur le terrain assument devant la collectivité les choix et acceptent d'être contrôlées et de mettre elles-mêmes en place des actions de contrôle et d'éducation auprès des agriculteurs de terrain. Ce ne peut être qu'un challenge collectif à relever.

## **Débat avec le public**

### **Philippe MARZOLF**

On a justement une question internet de Stéphane Defosse qui rejoint complètement ce que vous dites. Une personne de l'INRA a évoqué tout à l'heure l'intérêt, en complément de l'irrigation, de techniques d'entretien des sols, notamment l'enherbage et le paysage. Pourrait-on envisager un système qui engagerait chaque bénéficiaire de l'eau d'Aqua Domitia à mettre en œuvre ces méthodes complémentaires, afin de diminuer ses consommations en eau et ainsi de valoriser au mieux l'utilisation de cette eau ? Il pourrait y avoir un échange. C'est une question, une proposition de Monsieur Stéphane Defosse sur internet. Vous aviez l'air d'accord.

### **Michel BATAILLE**

A titre personnel, j'y suis favorable. Nous avons été les premiers à mettre en place des CTE, dans ce cadre. Il y avait notamment des mesures d'enherbement. Pour différentes raisons, les pouvoirs publics ont supprimé les CTE. Je pense que c'est dommage, que c'était une mesure intéressante. On voit bien que dans le cadre du verdissement de la PAC, ce pourrait être une option qu'il faudrait prendre.

### **Philippe MARZOLF**

Qu'est-ce que sont les CTE ?

### **Michel BATAILLE**

Contrats territoriaux d'exploitation.

### **Philippe MARZOLF**

Y a-t-il des questions, des réactions ? Monsieur ?

### **Pascal FRISSANT**

Je trouve remarquable l'exposé que Michel a fait et je trouve remarquable que l'on se creuse autant la tête pour produire des arômes en contrôlant l'irrigation et la physiologie de la plante, alors même que nos concurrents, en général, s'adressent assez directement et assez facilement à l'industrie chimique pour faire les arômes. Cela veut dire qu'il s'agit d'un vin encore paysan, quelle que soit la taille. En termes d'image, c'est plus que positif et à mon avis, c'est un avantage comparatif par rapport aux adversaires des autres pays de l'hémisphère sud. C'est un avantage comparatif qui doit probablement créer de la plus-value.

Je voudrais poser une question à Philippe et à Michel puisqu'on a en commun d'être assez passionné de développement local. Comment va-t-on faire, si le tuyau arrive, pour reconquérir des

territoires ? On a évoqué le feu à Olonzac ; tout le pays est prêt à prendre feu puisque tout le pays est couvert de résineux, soit plantés par les intellectuels de l'ONF, soit parce qu'ils poussent tout seul. Par exemple, je vous ai dit que l'on avait 300 hectares de vigne, mais il y en avait 600 il y a 40 ans. La différence entre 600 et 300, ce ne sont pas des pâtures ni des luzernes, mais du pin. Cela veut dire que le touriste, chez nous, n'est pas en sécurité puisqu'à tout moment, il peut y avoir un brasier complet. On a évoqué la reconquête. Comment peut-on articuler l'arrivée de l'eau à une reconquête, sur un foncier difficile à discerner où on ne trouve même plus les bornes ? Est-ce qu'une chaîne peut se mettre en place entre l'appropriation de ces terres, l'installation d'agriculteurs nouveaux et le coup de main des entreprises d'aval que vous êtes ? Avez-vous réfléchi à cela ? Est-ce que l'on peut travailler sur ce sujet ?

### **Philippe MARZOLF**

Tout à l'heure, il y a déjà eu une première réponse de la région, notamment sur les financements de BRL pour racheter des terres.

### **Philippe VERGNES**

Pascal, pour te répondre, nos anciens, notamment dans les terres arides les plus difficiles, ont sorti des centaines de tonnes de cailloux. Même si les prix sont des prix de dix ans en arrière – on s'en contentera – je pense que l'on peut asseoir une viticulture sur le moyen terme, réinstaller des jeunes agriculteurs et tous ensemble, être capable de réoccuper ces terres qui sont en friche, où les arbres ont poussé. Nos anciens l'ont fait. On peut voir, dans les garrigues, toutes ces murailles qui ont été sorties des parcelles. Nous serons donc capables de le faire. C'est le prix du vin qui nous fera avancer dans ce sens.

Pour accueillir un nombre de touristes de plus en plus important qui afflue sur notre région et vu l'explosion démographique qui est attendue, je sais – je ne fais pas de politique, Fabrice Verdier en fait – qu'en ce qui concerne le schéma départemental, l'aménagement, on était encore en réunion, mercredi soir, au Conseil général de l'Aude pour se pencher sur cette question et je pense qu'au niveau régional et au niveau de chaque département, une discussion est engagée. Comment se réapproprier ces terres ? Comment avoir un aspect visuel pour intéresser le touriste, le capter, comme le disait Monsieur Cribaillet, sur des durées assez longues, pour que l'on puisse, demain matin, être fier d'être paysan et réinstaller des jeunes agriculteurs ?

### **Philippe MARZOLF**

On avait entendu une réaction. Dans le Gard qui est déjà bien irrigué, une minorité de bornes est utilisée par les agriculteurs. Il y a donc peut-être ces terres-là à récupérer, d'après ce que vous dites. Monsieur ?

### **Henri MIQUEL, vigneron à Saint-Chinian**

J'aimerais poser une question à Michel Bataille puisqu'il est très fort en matière de communication, même s'il parle trop, souvent. Moi, une question m'intéresserait. Ce serait de savoir quels sont ceux, dans le secteur de la représentativité de notre métier de vigneron, qui vont prendre en main la

modification du Code rural. Aujourd'hui, quand on entend les méthodes qui sont mises en place, on se rend compte que les dates fatidiques qui nous sont imposées sont impossibles à respecter et imbéciles à respecter. J'aimerais que l'on en fasse la demande – il y a des politiques ici – en tout cas que l'on s'en occupe.

Ensuite, pour ce qui est de l'irrigation, c'est la première fois que j'en entends parler dans une grande instance. On parlait toujours jusqu'à présent du stress hydrique. Moi, je me félicite de parler d'irrigation parce que c'est comme ça que ça s'appelle. L'irrigation est un mode de culture. Ceux qui ont de l'eau doivent l'utiliser avec des techniques, les autres doivent se passer de techniques ou se débrouiller pour en avoir.

Au niveau de notre petite région de Saint-Chinian, nous avons fait, il y a dix ans déjà – beaucoup d'entre vous en ont profité – une étude sur les 10 000 hectares de l'appellation, sur les ressources qui sont diverses. Celles qui coûtent le moins cher, même si l'eau est à 20 ou 25 centimes, sont celles du Bas-Rhône puisqu'il n'y a pas les installations à faire en général quand on tire à partir d'antennes du Bas-Rhône. Les secondes sont les pompages dans les rivières qui ne sont pas toujours possibles, mais qui ne coûtent pas cher. On a un exemple à Roquebrun. Les troisièmes, ce sont les réserves collinaires et les quatrièmes les pompages dans des puits et des forages, ce qui n'est pas très bon.

Moi, je pense que sur ce plan, il faudrait que les Chambres d'Agriculture se mobilisent un peu pour faire l'étude des ressources, voir s'il y a des zones capables de mobiliser autour de projets. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui en parlent, mais derrière, on manque d'hommes qui ont envie de se mobiliser, de prendre en main et à leur charge des projets importants. L'eau, c'est indispensable. Il est évident qu'au-delà des 50 % d'augmentation, si on calcule vite, 60 hectos + 30 % de hectos, cela fait environ une récolte proche des Bordeaux, d'Alsace ou de Champagne que l'on dépasse très largement et très loin en dessous de toutes les régions du sud du monde (Afrique du Sud, etc.) Je ne crois pas qu'il faille avoir honte de produire 80 hectos/hectare.

L'irrigation, si on en fait une méthode de culture, est l'organisation d'un volume produit à l'hectare en fonction des objectifs qualitatifs que l'on se fixe, mais surtout l'assurance régulière d'obtenir ces produits, sans que cela devienne des produits industriels. Tu as fait une très belle démonstration. En tout cas, c'est indispensable dans une région où on a la prétention de replanter des vignes parce que j'espère qu'on replantera des vignes, même si encore un certain nombre de syndicalistes de cette région qui étaient les premiers à interdire l'arrachage des vignes s'opposent aujourd'hui à la replantation puisqu'on a vu qu'il y a un long débat qui dure encore pour savoir s'il faut autoriser la libéralisation des droits ou pas. Je pense qu'il y a une démarche à laquelle il faudrait réfléchir un peu. En tout cas, moi, je n'ai pas eu de réponse. Personne n'a pu m'expliquer pourquoi ceux qui étaient contre sont devenus pour et ceux qui étaient pour sont toujours contre.

### **Philippe MARZOLF**

Monsieur Bataille, est-ce que vous avez une réponse ou peut-être la DRAAF par rapport au Code rural ?

**Michel BATAILLE**

Sur le Code rural, à titre personnel, je ne peux pas répondre. Simplement, avant que Monsieur Labruyère réponde, sur les projets, je crois vraiment qu'il faut que les projets naissent des territoires. Dans le cas du projet d'Ensérune, c'est moi qui l'ai porté avec beaucoup de temps et de conviction pour convaincre tout le monde. On avait démarré avec un premier projet d'irrigation qui a été financé, chez moi, à Lespignan, par le Conseil général, avec une CUMA. A l'époque, c'est Jean-Paul Storaï qui y avait participé. Petit à petit, on s'est forgé une volonté. Mais quand le projet a été mûr, en tant que président de la coopérative, j'ai abandonné puisque c'est devenu un projet de territoire. Une ASA s'est constituée et c'est maintenant Gérard Bourdel qui porte ce projet avec une ASA. Je pense qu'il faut que cela vienne des territoires.

C'est la réponse aussi à Pascal. On est confronté au problème d'aménagement foncier puisqu'on tire des tuyaux au travers de parcelles qui ne sont pas cultivées. Je crois que la seconde étape, c'est un travail sur le foncier. Il faudra, je crois, un peu écorner le droit de propriété, si on veut qu'il y ait un développement collectif.

**Philippe MARZOLF**

Vous répondez si vous pouvez et si vous voulez. Je ne veux pas vous mettre dans l'embarras. Le Code rural, pour moi, c'est l'Etat.

**Pierre LABRUYERE**

Non, non, cela ne met pas dans l'embarras. Le Code rural, c'est effectivement de la réglementation. Au niveau de l'Etat, évidemment, cela ne se passe pas exactement de cette façon, c'est-à-dire que l'Etat ne décide pas seul de modifier les textes. Notamment sur la partie viticole, les viticulteurs savent que l'on s'adresse soit à l'INAO, soit à FranceAgriMer et que bien sûr, les conseils de ces organismes où siègent les professionnels sont amenés à s'exprimer et à donner un avis sur les modifications de textes. Il faudra que des professionnels portent ce projet, il faudra arriver à la défendre, à l'expliquer, à obtenir une majorité pour proposer ces modifications. Il est vrai que vu les démonstrations qui sont faites là, il y a un intérêt à trouver des solutions, à faire évoluer des réglementations. Je rappellerais simplement qu'elles ont quand même évolué. Il faut se rappeler comment c'était avant. En 2006, il y a quand même eu une avancée. A titre personnel, je pense que ce n'est pas encore tout à fait adapté à ce qu'il faudrait faire. Les débats peuvent avoir lieu, mais il faudra bien sûr qu'ils soient portés par les professionnels au départ. Ensuite, les modifications de textes se feront.

**Jean-Christophe PAYAN**

J'avais une demande d'information par rapport à cela puisque l'on avait rencontré la commission technique Irrigation de l'INAO pour évoquer une possibilité de l'évolution de la technique. Ils avaient été assez sensibles aux arguments que nous avons apportés. Je parle avec des pincettes parce que la commission technique avait été sensible sur le fait de faire avancer la législation. Un premier pas avait été franchi avec une réglementation de l'irrigation. Au regard des résultats techniques qu'on leur avait présentés, ils semblaient plutôt aller dans le sens d'une plus grande

libéralisation de l'accès à l'irrigation. Cependant, ce n'était qu'un premier pas. La commission technique Irrigation a été sensible, mais il y a ensuite des démarches hiérarchisées. Il faut remonter à la commission technique nationale avant de pouvoir modifier le Code rural. C'est en cours, mais nous n'en sommes qu'aux balbutiements. La démarche a été lancée.

### **Philippe MARZOLF**

Et c'est long. Monsieur ?

### **Thierry RUF, chercheur à l'IRD**

Bonjour. Je voudrais intervenir parce que je reste sur quelques inquiétudes quand on parle de dimensionnement du projet Aqua Domitia par rapport à ces demandes très importantes de la viticulture, mais aussi des autres agriculteurs d'amont, des hautes terres languedociennes et de tous les agriculteurs qui sont dans la diversification, dans le maraîchage, etc. On a un projet qui parle maintenant de donner de l'eau pour 6 000 hectares. C'est l'hypothèse basse qui a été donnée. S'il s'adresse aux viticulteurs, ce projet est de cette dimension-là, mais si on prend en compte les demandes en eau des maraîchers, on va forcément avoir une torsion entre des types de demandes qui sont concurrentes en été. C'est un premier point.

Le deuxième point concerne quand même le coût du projet. Même si l'eau est venue 20 centimes d'euro pour la viticulture, comme pour le reste, l'aménagement coûte 140 millions en branchement, ce qui représente environ 20 000 euros à l'hectare. C'est considérable. C'est deux fois plus que les normes maximales dans beaucoup d'autres régions en Europe ou dans le monde. Ce coût va être pris en charge par les budgets régionaux, départementaux et peut-être par l'Europe, donc par des budgets publics. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle pour quelques milliers d'hectares seulement ?

On a l'impression que la grande décision politique sur la région serait de dire : est-ce que cette agriculture, sur 300 000 hectares, bascule dans un système de projet de territoire irrigué à partir de multiples ressources ? A ce moment-là, Aqua Domitia n'y répond pas, du moins est vraiment très restreint. Il me semble qu'il faut poser ces questions-là parce que j'ai l'impression qu'on part un peu dans de l'inconnu. On n'a pas parlé de la crise économique mondiale. Vous êtes sur des marchés extrêmement fragiles. Rien ne dit que les Australiens ou les Chiliens vont s'en sortir beaucoup mieux parce qu'ils sont aussi fragiles, à savoir qu'ils ne sont pas inscrits dans des produits de terroir, alors que le Languedoc-Roussillon a cette tradition. C'est plus un questionnement qu'une opposition, mais je pense qu'il faut, dans le projet Aqua Domitia, rester ouvert aux critiques. Ce n'est pas tout ou rien. C'est construire quelque chose qui soit viable sur le long terme.

### **Philippe MARZOLF**

Par rapport aux financements, je rappelle que 140 millions d'euros concernent le tuyau principal et il est estimé par BRL 140 millions d'euros également pour les réseaux secondaires. Sur le financement à l'hectare, on a entendu des chiffres différents dans les autres réunions.

**Claude ALLET**

D'abord, Aqua Domitia, c'est une deuxième ressource pour les territoires. Quand on amène une deuxième ressource sur le territoire, cela profite à tous les usages. Eric Belluau l'a dit tout à l'heure, Fabrice Verdier l'a évoqué aussi, tout ce qui va être fait pour économiser l'eau, valoriser les ressources locales – on a parlé du Salagou tout à l'heure – ce sont des ressources qui vont être à disposition pour tous les usages. Ne raisonner que sur les 2,5 m<sup>3</sup>/seconde du projet Aqua Domitia et dire que les 6 000 hectares vont être irrigués uniquement avec cela est un raisonnement qui est, à mon avis, réduit parce qu'on va raisonner sur l'ensemble des ressources, à chaque fois au service de ces territoires.

De même, on ne peut pas diviser 140 millions par 6 000 hectares parce que la deuxième ressource sécurise l'eau potable sur un certain nombre de collectivités qui sont mono-ressource. On parlait tout à l'heure d'apporter une deuxième ressource. L'hypothèse de base est de conjuguer l'Orb et le Rhône pour permettre, s'il y a une tension, dans quelques années sur l'Orb, d'avoir une sécurité durant les mois d'été. On voit bien qu'il y a tout un tas d'autres usages : eau potable, eau pour les autres activités économiques et agriculture. A chaque fois, il faut faire le bilan de toutes les ressources et de tous les besoins. Aqua Domitia n'est qu'un élément du débat. On pourrait avoir un débat sur le Salagou aussi pour voir l'ensemble des usages du Salagou et les arbitrages qui sont à faire à l'avenir.

**Philippe MARZOLF**

Pour ce qui est de la crise économique ? Vous ne savez pas trop, forcément, comme tout le monde.

**Michel BATAILLE**

Si, on sait. Enfin, on ne sait pas exactement. J'ai regardé tout à l'heure l'euro. Quand il baisse, ça nous arrange pour les exportations. Ce qu'il faut, c'est être présent dans beaucoup de pays. Nous sommes présents dans 43 pays, nous avons ouvert un bureau en Chine. C'est aujourd'hui quelque chose d'important. Chaque fois que l'on est mono-produit, mono-circuit de distribution, on prend un risque. La diversification des circuits de distribution, la diversification des partenariats sont nécessaires. Puis, de toute manière, s'il y a une crise mondiale, je pense que malheureusement, il n'y aura pas que la viticulture qui sera touchée et que ce sera une fois encore – je fais un peu de politique, mais je l'assume – les plus modestes et les plus pauvres qui dérouteront. Ça, c'est plus général, il faut que l'on se batte tous pour qu'elle n'arrive pas.

**Philippe MARZOLF**

Monsieur voulait réagir.

**Thierry ARCIER**

J'espère que votre exposé n'a pas effrayé, Monsieur Bataille, ceux qui pensaient qu'il suffisait de mettre des tuyaux pour avoir des raisins. L'eau n'est que l'un des éléments. Est-ce que les agriculteurs qui produisent de cette façon ont vu, non pas leur chiffre d'affaires augmenter, mais

leurs bénéfiques ? Vous allez dire que je suis un monomane de la rentabilité, mais je me préoccupe simplement du revenu paysan. Ce sont d'énormes investissements, cela permet effectivement de coller au marché. Ce sont des choses pointues, raisonnables quant à l'utilisation de l'eau et à la préservation des sols. Mais est-ce que ces agriculteurs s'en sortent mieux que ceux qui pensent juste à ouvrir le robinet ?

### **Michel BATAILLE**

Le bilan financier passe évidemment aussi par un certain nombre de règlements propres à la coopérative et à la structure. Des agriculteurs de la coopérative sont dans la salle. Les règlements sont aux apports et permettent justement de valoriser mieux la production de ceux qui respectent les consignes qui sont données, non pas parce que c'est bien de respecter les consignes, mais parce que ces consignes permettent d'obtenir les produits qui permettent de gagner des marchés. On ne donne pas une prime au respect de la consigne. C'est bien parce qu'on a identifié des marchés précis qu'un certain nombre d'agriculteurs se sont engagés. D'ailleurs, on a aussi des volumes qui sont identifiés par marchés en disant que là, il n'y a que tant d'hectos possibles. Dès qu'on dépasse, on applique une réfaction à chacun pour que tous puissent participer. Cela va de rendements très faibles de l'ordre de 25 hectos l'hectare, conduits en irrigation, où on enlève des grappes, pour faire des produits icônes dont les bouteilles partent à 15 euros à des produits de plus grande consommation avec des bouteilles à 1,50 euro.

On a assuré, auprès de ces producteurs, un meilleur revenu puisqu'on a travaillé avec eux sur les coûts d'installation. La coopérative avance 1 000 euros par hectare, remboursables sur cinq ans, pour aider les agriculteurs à acquérir le matériel d'irrigation. La démarche est donc globale, cohérente et inscrite dans la durée. C'est ce qui est important.

### **Jean-François SAGNES**

Je voudrais clôturer, pour ma part, le débat. Je trouve très intéressant ce débat. Pour ce qui est du rendement, je voudrais que l'on arrête de regarder nos chaussures en permanence. On a tout le temps la tête basse. L'agriculture, j'y crois. Elle va se développer. La population va aussi se développer. Il faudra donc répondre à cette population en lui disant qu'on a choisi de ne pas amener l'eau pour des raisons purement idéologiques, non pas pratiques. Preuve en est cette année : les viticulteurs ont réussi à équilibrer leur rentabilité, de part la production qui a été de 80 à 90 hectos. Elle n'a pas été de 200 hectos, comme certains pourraient le penser. Il est nécessaire d'avoir cette eau pour rentabiliser l'exploitation sans faire une extension. Ce n'est pas un problème de rendement. Il n'y a pas de problème de rendement lorsqu'il y a de l'eau et de la production.

Pour ma part, dans l'amande, je forme maintenant des jeunes héraultais pour essayer de développer la production d'amandes dans tout le sud de la France. Comme vous le savez, il n'y a qu'une seule cave coopérative qui elle-même souffre d'un problème de rentabilité de part le manque de production. La société Nestlé est venue au mois de mai, elle a demandé 900 tonnes d'amandons. C'est la production annuelle de notre cave. Vous voyez qu'il y a de l'espoir dans l'agriculture. Notre rentabilité passera par une production. Cette diversification se fera donc tout naturellement. Il n'y a aucun doute. On n'est pas mal placé puisqu'en qualité, on est en numéro 1 grâce à l'INRA qui a développé des variétés comme la lauranne et la mandaline. Puisque vous voulez des chiffres, je vous les donne. Cette variété est vendue 9 euros le kilo en cave et le prix moyen mondial est de

7 euros, mais en qualité numéro 2. 85 % de la production mondiale, de la Californie et en grande majorité de l'Espagne, sont vendus 7 euros le kilo. Il faut savoir que nous importons 85 % de notre consommation en France, ce qui est quand même un comble pour un pays normalement à vocation agricole.

**Philippe MARZOLF**

Il y a donc une diversification dans l'amande. Il est neuf heures et demie, je pense que nous allons clôturer. On a maintenant fini les réunions thématiques et on va rentrer dans les réunions territoriales, maillon par maillon. C'est là où il va falloir que les acteurs de chaque territoire disent vraiment ce dont ils ont besoin et comment ils pensent faire pour financer les réseaux secondaires. Vous voyez que la première réunion aura lieu le 15 novembre à Perpignan. On sera le 29 novembre à Port-la-Nouvelle, le 1<sup>er</sup> décembre à Lézignan, le 17 novembre à Saint-Mathieu-de-Trévières et le 8 décembre à Lieuran-les Béziers. On revient dans la région. Merci pour votre attention et bonne fin de soirée en espérant qu'il ne pleut plus et que vous n'aurez pas de problème pour rentrer. Merci.

*La séance est levée à 21 heures 30.*